

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DE LA CAMPAGNE.

CULTIVATEURS, CORRESPONDEZ AVEC NOUS!

1ÈRE ANNÉE VOL. II.

MONTREAL, JEUDI, 27 OCTOBRE 1870.

No. 25

SOMMAIRE DU No. 25.—27 Octobre, 1870.

Agronomie.

EXTRAITS DU RAPPORT DE M. L'ABBÉ J. O. GODIN, SUR SA MISSION EN EUROPE.— Ecoles Impériales d'Agriculture. Grignon Notes historiques. Rapports de l'Ecole et de la Ferme publiés en 1859. Institut normal agricole de Beauvais. Organisation. Du Cours Normal Primaire. Note sur l'organisation des fermes-écoles. Ferme-Ecole d'Hétomesnil. Ecoles Normales. Ecole primaire supérieure des frères des Ecoles Chrétiennes à Dijon. Licées.....	185
LA ROUTINE VAINCUE PAR LE PROGRES.—Première partie. Chapitre XXII. Seconde lettre de Marcel sur les assolements. Tableau d'assolement quadriennal de Norfolk.....	159
DE LA POSSIBILITÉ DE RENDRE A NOS TERRES LEUR FERTILITÉ PREMIÈRE.—Ce qu'ont fait des étrangers. Leur secret pour réussir. Ce qu'il nous faut. Ce qui nous distingue.—N. A. L.....	190
Notes de la Semaine.	
RAPPORT DU COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE.—Extraits du rapport au sujet de l'agriculture.....	392
L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS LES ECOLES NORMALES.—Extraits du rapport du ministre de l'Instruction Publique.....	393
L'EXPOSITION DU COMTÉ DE MASKINGÓ.—La fête du cultivateur. Les chevaux. Les bêtes à cornes. Les races porcines. Des Toiles, flanelles et étoffes.....	394
VENTE DE MOUTONS CHEZ M. BOILEAU.—B. B.	395
RÉSOLUTIONS ADOPTÉES APRÈS LA CAUSERIE AGRICOLE DANS LE COMTÉ DE MASKINGÓ.....	395
QUESTION.—Un Abonné.....	396
BIENFAITS DE L'APICULTURE.—P. Devienne.....	396
Illustration.	
Machine à laver primée, fabriquée par M. A. T. Hodge, de Cookshire.....	391
Feuilleton.	
LE CHEMIN DE LA FORTUNE.—Le puits. La trahison.....	398
LES MARCHÉS DE LA PROVINCE.....	399

Extraits du rapport de M. l'abbé J. O. Godin, sur sa mission en Europe.

Il y a en France trois grandes Ecoles d'Agriculture appelées "Ecoles Impériales d'Agriculture," savoir: celle de Grignon, de la Saulsaie et de Grandjouan; des "Fermes-Ecoles," en grand nombre, situées dans les différentes parties de la France; des Ecoles Normales, en plus grand nombre encore, où l'on enseigne les éléments de la science de l'Agriculture et de l'Horticulture; quelques Orphelinats et Maisons de Réforme, où l'on enseigne aux jeunes orphelins et aux jeunes délinquants l'art de bien cultiver une ferme. On considère, comme appartenant à l'Agriculture, les Ecoles de Médecine Vétérinaire. Elles sont au nombre de trois.

Tous ces Etablissements d'enseignement Agricole ont été fondés, ou sont patronés par le gouvernement. Il y a aussi d'autres Institutions indépendantes du Gouvernement, établies par des Communautés ou par des particuliers. Le Gouvernement vient en aide à quelques-unes d'entre elles par une subvention annuelle. De plus, des concours sont ouverts dans les différents départements ou arrondissements de la France, où l'on accorde des primes d'encouragement à ceux qui présentent les plus beaux animaux de boucherie, les vacheries, les porcheries, les bergeries, etc., jugées les meilleures.

Les journaux du Canada ont parlé sans doute du concours ouvert à Chartres, au printemps dernier, où l'Empereur n'a pas cru abaisser Sa Majesté Impériale en encourageant par sa présence les efforts des concurrents. Enfin, on a établi deux Sociétés appelées l'une: Sociétés de Crédit Foncier, et l'autre, Sociétés de Crédit personnel ou Agricole.

Ecoles impériales d'agriculture.

Des trois Ecoles Impériales d'Agriculture, j'ai visité celle de Grignon; l'école de Grignon, qui n'est pas connue en Canada, jouit d'une réputation européenne. Partout, quand je faisais connaître le but de ma mission, on me demandait aussitôt si j'avais visité l'école de Grignon. Il est difficile, sans doute, de ne pas avoir

une haute idée d'une maison qui s'est acquis une telle réputation. J'en avais, moi aussi, cette haute idée; je veux bien croire que cette école a formé de savants Professeurs d'Agriculture, de bons cultivateurs, d'humbles fermiers, et qu'elle a contribué grandement à répandre la science théorique et pratique de l'Agriculture. Je vous avouerai cependant que j'ai été fort désappointé. J'ai trouvé l'école de Grignon dans une époque de transition, qui au premier coup-d'œil fait une impression peu favorable. On y voit bien encore de beaux musées agricoles et horticoles, de riches collections de plantes, de graines, de nombreux outils plus ou moins perfectionnés, de grandes constructions, des dépendances qui indiquent que l'école était autrefois prospère, où du moins était tenue sur un grand pied, mais aujourd'hui tout cela est dans un état qui indique malaise et souffrance dans l'organisation, dans le personnel dirigeant et enseignant, ainsi que parmi les élèves. Je donnerai quelques notes historiques sur cet établissement. Elles feront connaître un peu la raison de cet état de désorganisation. Après les guerres du premier Empire, la France se trouvait très-épuisée. Toutes les classes de la société étaient en souffrance; mais ce malaise se faisait surtout sentir dans la classe agricole.

Grignon Notes historiques.

Pour se procurer les moyens de subsistance, on remarqua que le peuple de la campagne se dirigeait vers les villes, et cherchait de l'emploi dans la mécanique, dans l'industrie manufacturière et commerciale; le peuple quittant les campagnes, la culture des terres était par conséquent négligée. Plusieurs personnes, effrayées des maux de l'époque, entre autres MM. Mathieu de Dombasles, Polonceau, Mortemart, Verac, Ternaux, Mallet, Darblay, Larocheffoucault et Bella voulurent travailler à ramener le peuple dans les campagnes.

Pour arriver à ce but, ils pensèrent qu'il fallait mettre l'Industrie agricole sur le même pied que l'industrie manufacturière et commerciale, et enseigner le moyens de trouver dans une culture bien soignée du sol, des ressources qu'on ne connaissait pas, et

VINAIGRE, Comment on le fait avec du Cidre, du Vin ou Sorghum

en 10 heures sans faire usage de drogues.

Pour les circulaires, s'adresser à F. J. Sage, Manufacturier de Vinaigre, Cromwell, Ct.

22 Septembre 1870.—a

qu'on cherchait ailleurs. Ils formèrent une société qui prit le nom d' "Institution royale Agronomique." M. A. Bella en fut nommé Directeur.

La société loua de Charles X, le Domaine de Grignon, pour un terme de 40 années, aux conditions suivantes :

1o. D'appliquer sur le Domaine une Agriculture perfectionnée et instructive ;

2o. D'y organiser un enseignement scientifique et pratique de l'Agriculture ;

3o. D'y faire toutes les réparations locatives et aussi celles à la charge du propriétaire ;

4o. D'y exécuter pour 300,000 francs d'améliorations foncières, réelles, telles que bâtiments, chemins, canaux, dérochements, plantations ;

5o. D'améliorer les terres, sans comprendre ces améliorations dans les 300,000 francs ci-dessus spécifiés ;

6o. De renouveler les bois ;

Une somme de 300,000 francs fut apportée, comme capital d'exploitation, et pour subvenir aux frais de l'entreprise.

Dans le cours des 40 années de son contrat, cette Société a dû subir quelques changements, et quant au nom et quant à la forme, comme les Gouvernements auxquels elle était liée. En 1848, le Gouvernement prit l'enseignement à sa charge, réduisit de 8 à 6 le nombre des professeurs, transforma l'Institution royale agronomique en simple Ecole régionale ; enfin, le 7 décembre 1852, elle reçut le nom d'Ecole Impériale d'Agriculture.

Quant à la culture, elle est restée entre les mains de la Société à laquelle l'Administration a donné le titre de "Société Agronomique de Grignon." Malgré ces changements, l'Institution a subsisté, mais dans un état plus ou moins prospère, suivant les temps qu'elle a traversés.

A la fin du terme stipulé par le bail, il a fallu que la Société remplît les conditions du contrat, qu'elle liquidât ses affaires. Pour cela on aurait visé à l'économie, et quelque partie dans l'administration aurait été négligée ; tantôt on voulait recevoir des élèves pensionnaires, tantôt seulement des externes ; de plus, à Paris et ailleurs, on s'est mis à crier contre l'administration, contre l'organisation, contre le programme, les uns par jalousie, dit-on, (et ceux-ci seraient d'anciens élèves), les autres pour de meilleurs motifs. On a proposé même de transporter l'Ecole de Grignon aux portes de Paris ; le mécontentement s'est élevé parmi les Directeurs et les Professeurs. Le Directeur a d'abord donné sa démission, puis, sur les conseils de quelques amis, il a repris sa charge ; un professeur, l'un des plus anciens et des plus distingués peut-être, a résigné définitivement et quitté l'Ecole. Tous ces troubles, on le conçoit, ne sont

pas de nature à faire prospérer une institution, et à y appeler des élèves. Que va-t-il résulter de toutes ces difficultés ? Je n'en sais trop rien : quand je pus faire ces observations, on était au commencement de janvier, et, au mois de mai, le Sous-Directeur de la division agricole m'écrivait qu'il n'y avait encore rien de décidé sur les changements à introduire dans l'Ecole de Grignon.

Le Budget ordinaire annuel des "Ecoles Impériales d'Agriculture" est de 488,000 francs. Quelquefois des dépenses pour améliorations, achats, &c., ont exigé un budget extraordinaire. Ainsi, en 1868, les deux budgets ordinaire et extraordinaire pour Grignon, se sont élevés, m'a dit le Sous-Directeur de l'Etablissement, à 208,000 francs ? mais c'était une année exceptionnelle. Dans une institution comme celle de Grignon, il y a deux parties bien distinctes à considérer : la partie scientifique, théorique et expérimentale, les musées, les laboratoires, &c. Cette première partie exige des dépenses et ne donne aucun revenu, et ces dépenses, comme de raison, seront plus ou moins considérables, suivant qu'on donnera à la première partie un développement plus ou moins grand. L'autre partie, qui est l'application des expériences de la science et le résultat de la première partie, exige aussi des dépenses, mais donne un surcroît de revenus. A Grignon, la première partie a exigé de grandes dépenses, parcequ'on a voulu lui donner beaucoup d'importance, beaucoup de développement.

La seconde partie a donné des revenus, mais pas aussi considérables qu'on aurait pu l'espérer, à cause des circonstances fâcheuses dans lesquelles l'Institution s'est trouvée. Cependant, me disait M. Bella, Directeur, cette société a pu payer les loyers du terrain, rembourser les capitaux souscrits et engagés dans l'exploitation. Elle a donné un dividende de 4 par cent aux actionnaires, et il reste aujourd'hui en mains un Bonus de 20 pour cent. De plus, elle laisse un sol amélioré. Le personnel administratif et enseignant de l'Ecole de Grignon se compose comme suit : " Un Directeur, un Sous-Directeur, un Aumônier, un Agent Comptable, un Médecin, un Econome, un Commis d'Administration, un Commis de Comptabilité, un Professeur d'Economie et de Législation, un Professeur d'Agriculture, un Professeur de Zootechnie, un Professeur de Génie rural, un Professeur de Sylviculture et de Botanique, six Répétiteurs, un Jardinier-chef, un chef de pratique.

Rapports de l'Ecole et de la Ferme publiés en 1850.

Quoique l'Ecole Impériale ait été exonérée des charges de la Société agronomique, les rapports du person-

nel enseignant et des élèves avec le corps exploitant n'ont pas changé, c'est-à-dire, que la Société et la Direction fournissent, comme par le passé, tous les moyens d'étude et d'application désirables.

C'est pour maintenir ces liens d'une manière plus intime que l'Etat et la Société agronomique ont décidé, d'un commun accord, que l'école et la culture auraient un seul et même directeur.

Les élèves sont successivement chargés des divers services de la ferme, qu'ils sont appelés à remplir journellement ; ils assistent dès quatre heures et demie du matin à l'ordre des travaux que le directeur donne aux divers chefs de service, et le soir, ils assistent encore aux rapports quotidiens qui se font au directeur, et à l'inscription sur les livres de comptes de toutes les opérations effectuées.

Les services distribués aux élèves sont nombreux ; ils comprennent la culture, les animaux, la fabrique, les améliorations foncières, les constructions de routes et chemins, l'exploitation forestière, les jardins, etc. Ils assistent tous à la visite des animaux dans les étables avec le vétérinaire ou le répétiteur de Zootechnie ; ils exécutent les pansements et opérations sous leur direction.

Chaque élève est tenu de rédiger un rapport détaillé pour le directeur sur l'objet de son service et de faire des propositions qui sont toujours acceptées, lorsqu'elles sont possibles et utiles.

C'est ainsi qu'ils sont initiés à la marche journalière de l'exploitation, et qu'ils deviennent presque les agents actifs de cette grande administration rurale. Toutes les fois qu'une expérience intéressante est proposée par un élève, la direction de la ferme met le mobilier et les animaux à la disposition des professeurs ou répétiteur et des élèves préposés à ces investigations.

Institut normal agricole de Beauvais.

Après avoir quitté Grignon, j'allai visiter l'Institut normal agricole de Beauvais. Il y a à Beauvais, dans une même institution, et marchant côte à côte, deux cours : un cours normal agricole, et un cours normal primaire, l'Institut normal agricole a été fondé en 1855, avec le concours du Gouvernement et du conseil général de l'Oise.

Il a pour but : 1o De donner l'instruction théorique et pratique aux jeunes gens, âgés de 16 ans au moins, qui désirent embrasser la carrière agricole.

2o. De préparer au professorat agricole ; 3o. de faire naître des vocations agricoles, de les encourager et de populariser les connaissances utiles à l'agriculture.

L'établissement est sous la direction des Frères des Ecoles Chrétien-

nes, aidés du concours de professeurs laïques, et sous le patronage de l'Administration.

Organisation.

Les études relèvent d'une commission nommée par M. le Préfet. Elle se compose du Directeur de l'établissement et des professeurs attachés à l'Institut, d'un Ingénieur, du Professeur d'Agriculture, du Vétérinaire de l'arrondissement et de trois autres membres.

Cette Commission prononce sur l'admission des élèves et sur leur passage d'une année d'études à l'autre, sur les résultats de ces études et sur les récompenses qui se distribuent à la fin de l'année. Elle délivre aux élèves de troisième année, qui en sont jugés dignes, le brevet de capacité agricole, et le diplôme de professeur, etc., comme on peut voir au programme qui accompagne le présent rapport.

La durée des études est de trois ans : une exploitation agricole est annexée à l'Institut ; la ferme exploitée occupe une étendue d'environ 364 arpents ; elle est située à trois milles de l'école ; les Directeurs en ont obtenu la location pour un terme de 27 ans, à raison de 31 francs l'arpent, monnaie de France ; une fois ou deux par semaine, les élèves se rendent sur la ferme, pour s'initier à la pratique de l'agriculture et se livrer au travail manuel.

Tout près de l'Institution, est un jardin d'une assez grande étendue pour permettre aux élèves d'aller, tous les jours, pendant une heure, se livrer à la pratique de l'arboriculture et de la culture potagère, et de s'initier à tous les secrets de cet art.

Du Cours Normal Primaire.

Le Cours Normal Primaire a pour but de former des instituteurs pour les écoles primaires, et de préparer au cours agricole ceux des élèves qui voudront plus tard étudier la science de l'agriculture. On enseigne aux élèves qui suivent ce cours les éléments de l'agriculture et de l'arboriculture. Ainsi, cette Ecole Normale, tout en préparant les élèves à l'enseignement primaire, peut aussi les préparer au Cours Agricole.

Quatre-vingt-six élèves, en avril dernier, fréquentaient le Cours Normal Primaire, et quarante, le cours normal agricole ; les derniers sont pour la plupart des jeunes gens de première famille, cependant quelle que soit la famille à laquelle ils appartiennent, ils sont obligés à tous les travaux de la ferme, aux heures de pratique, comme les fils de fermiers. Le Gouvernement vient en aide à l'institution par une subvention annuelle de 5,000 francs. Cette somme est toujours entrée dans la comptabilité de la ferme et a permis aux directeurs de réaliser un bénéfice de 3,000 francs en moyenne par an.

Je vais transcrire ici une lettre que j'ai reçue du Directeur de l'Institut de Beauvais, en réponse à quelques renseignements que je lui demandais de vouloir bien me donner.

Elle confirme ce que j'ai déjà dit sur cet établissement, et y ajoute encore quelques détails.

" Beauvais le 16 avril 1869.

" Monsieur l'Abbé Godin,

" Je vais répondre catégoriquement aux diverses questions posées dans votre missive du 14 courant."

Il serait peut-être à propos de faire remarquer ici que j'avais déjà fait ces questions de vive voix, et que ce Monsieur n'ayant pu y répondre immédiatement avait remis à plus tard pour le faire ; sa lettre du 16 avril continue comme suit :

" 1o. Dépenses faites pour l'Institut Agricole, par le Gouvernement ou le Département."

" Notre Ecole Agricole étant libre, le Gouvernement nous alloue une subvention qui s'élève, chaque année, à 5,000 francs. Quant au Département, il a créé dans cette Institut deux bourses de 800 francs chacune. Les 5,000 francs de subvention ont toujours été appliqués à la Comptabilité de la Ferme, et nous ont mis en bénéfice de 3000 francs en moyenne par an. Sans le concours du Gouvernement nous aurions été en perte sous ce rapport. Reste à savoir si le déficit de 2,000 francs n'aurait pas été comblé par les avantages que présente la pension on peut élevée des élèves.

" 2o. Parallèlement à l'Institut Agricole, marche le Cour Normal pour former des Instituteurs primaires. La pension de ceux-ci est de 450 francs, ou de 500 francs en y comprenant l'Agriculture, l'Arboriculture, la Gymnastique, l'Orgue, &c., &c.

" Vingt-huit boursiers sont à la charge du Département qui paie 14,000 francs par an, sans se préoccuper d'installation, de frais de possession, &c., &c.

" Le Pas-de-Calais, la Nièvre et l'Oise sont les seuls Départements qui jouissent de ces avantages primaires. Les autres paient non-seulement les bourses, mais encore de 12 à 14,000 francs pour le personnel enseignant ; autant pour l'installation, le loyer et l'entretien des bâtiments.

" Le Cours normal se compose ainsi :

" Vingt-huit boursiers à bourses entières.

" Cinquante-huit élèves libres.

" 3o. L'Institut Agricole, au contraire, possède quarante jeunes gens des premières familles, appartenant à l'aristocratie ou à la grande culture.

" 4o. La comptabilité se compose chaque année : premièrement d'un Inventaire général du matériel mobilier et immobilier ; secondement, d'un compte particulier pour la vacherie,

l'écurie, les volailles, &c., &c., ainsi que des comptes de culture ; la vacherie et la porcherie surtout ont produit d'excellents résultats. Le tout se termine par une balance générale suivie d'une balance récapitulative, depuis la fondation.

" Quant à l'organisation du Cours d'Agriculture et d'Arboriculture, je vous rappelle 1o que le cours d'agriculture a lieu tous les jeudis, de 10 heures à 11½ heures, au point de vue théorique.

" Le Cours est rédigé par les élèves, et une heure de répétition, complète la théorie. Au point de vue pratique, les élèves participent assez souvent aux travaux multiples d'une ferme de 125 arpents que vous avez vue. Le professeur est Mr. Gossin, agronome distingué.

" 2o. Quant au cours d'Arboriculture et de culture potagère, il est professé par M. Delaville, praticien consommé. Il a lieu tous les samedis, de 10 heures à 11½ heures, avec rédaction et répétition par le jardinier-chef.

" La pratique est plus sérieuse ici que pour l'agriculture. En effet, les élèves vont tous les jours une heure au jardin, et travaille par eux-mêmes l'arboriculture et la culture potagère ; ils s'initient ainsi à tous les secrets d'un art qu'ils mettront un jour ou l'autre en pratique dans le jardin communal. Cela se comprend : En France, où la culture est très avancée, les instituteurs ne peuvent avoir la prétention de se placer au premier rang ; mais pour l'arboriculture et la culture potagère, ils peuvent sans inconvénients s'ériger en docteurs ; c'est l'inverse de ce que nous faisons à l'Institut agricole. Ici l'agriculture domine, et l'arboriculture y occupe le second plan, tout en n'étant pas négligée.

" Agréez M. L'abbé, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

" Frère FUGÈNE-MARI, Directeur."

Je me permettrai d'ajouter que cette institution paraît être en état de prospérité, bien que nouvellement fondée, et Mr. le Sous-Directeur de la division d'agriculture m'en a parlé avec éloge.

Note sur l'organisation des fermes-écoles

La ferme-école est une exploitation rurale, conduite avec habileté et profit, et dans laquelle des apprentis exécutent tous les travaux, recevant, en même temps qu'une rémunération de leur travail, un enseignement agricole essentiellement pratique. Ainsi, d'une part, culture fructueuse, et par conséquent exemplaire, et de l'autre, enseignement pratique de l'Agriculture ; voilà le double caractère de la ferme-école.

Quand à son but principal, il consiste à former d'habiles cultivateurs praticiens, capables, soit d'exploiter avec intelligence leur propriété, soit

de cultiver la propriété d'autrui, comme fermiers, métayers, régisseurs, soit enfin de devenir de bons aides-ruraux, commis de ferme, contre-maîtres, chefs de main-d'œuvre ou d'attelage.

Les apprentis prennent et doivent prendre une part sérieuse et réelle à tous les travaux de l'exploitation qu'ils exécutent, ainsi que le feraient des ouvriers recevant un salaire, et cela pendant le temps fixé par le règlement. Le temps de séjour à l'école est de trois années.

Les élèves doivent être âgés au moins de 16 ans, et chaque jour, ils reçoivent un cours de deux heures sur l'agriculture et l'arboriculture tout-à-fait pratique. Le reste du temps, ils doivent s'occuper aux travaux de la ferme.

Les Fermes-Ecoles prennent leurs apprentis parmi les travailleurs ruraux, il a été statué que pendant toute la durée de l'enseignement professionnel, les jeunes gens ne coûteraient rien à leurs parents, et que de plus ils obtiendraient, à titre d'encouragement, une sorte d'équivalent des gages qu'ils recevraient, s'ils travaillaient ailleurs. C'est à ces divers titres, qu'outre le profit du travail attribué au Directeur, profit qui ne peut entièrement payer les dépenses de nourriture, soins médicaux, blanchissage, chauffage, etc., il est encore alloué par an, à celui-ci, une somme de 175 francs par apprenti présent, et que de plus, à ces 175 francs sont ajoutés 75 francs dont une partie, la moins importante, sert à couvrir les dépenses auxquelles peut donner lieu l'entretien du trousseau; le reste entre dans la composition d'une masse à répartir, à la fin de chaque année, par les soins et sous la garantie du directeur qui prend pour base de cette répartition le zèle et la bonne conduite des jeunes gens; les primes qui résultent du partage de cette masse entre les apprentis, et qui composent le pécule, ne sont pas cependant immédiatement payés à ceux-ci; ils ne les reçoivent qu'à leur sortie de l'établissement et n'y ont plus aucun droit, s'ils quittent l'école avant d'avoir terminé leurs études.

Chaque année, une prime de 400 francs est attribuée à l'apprenti qui, ayant terminé son cours complet d'études, aura obtenu pour cette dernière année le no. 1, lors de l'examen.

Le gouvernement pourvoit par la modique somme de 6,900 à 7,000 francs aux traitements du personnel qui se compose comme suit: Un directeur, qui est ordinairement le fermier ou le propriétaire de la ferme exploitée, avec un traitement de.....2,400 frs.
Un chef de pratique..... 1,000 "
Un surveillant comptable.... 1,000 "
Un vétérinaire..... 500 "
Un jardinier-pépiniériste 1,000 "

Sur quelques fermes, un berger 1,000 "

Total..... 6,900 frs.

Ferme-Ecole d'Hétomesnil.

La ferme-école que j'ai visitée est celle d'Hétomesnil; elle contient 370 arpents de terre en culture, jardins, herbages et bois.

Tous les bâtiments d'exploitation, construits en pierre et en brique, ont été construits avec luxe.

C'est une des Fermes-Ecoles qui paraissent le plus prospère. Bien que le Gouvernement semble subvenir à tous les frais d'entretien des élèves, moins l'habit, plusieurs fermes-écoles ne réussissent pas, et ont peu d'élèves, parce que le gouvernement ne fait pas encore assez pour assurer le progrès de ces institutions.

Il paraît trop long à un grand nombre d'élèves de travailler pendant trois années sur la ferme d'autrui, et de n'avoir que deux heures d'étude par jour, avec la seule espérance de recevoir peut-être une modique somme d'argent à la fin de leur cours, tandis que le besoin de quelques pièces de monnaie se fait sentir chaque jour.

Ecoles Normales.

Il me restait encore à visiter les écoles normales pour voir si j'y trouverais un enseignement qui pût répondre à ce que le gouvernement veut faire ici. Je reçus à propos une lettre de son Excellence, Mr. le Ministre de l'Instruction Publique de France, qui me désignait celles des Ecoles Normales où les cours sont le plus complètement organisés. La voici:

"Ministère de l'Instruction Publique,
"Direction de l'Enseignement Primaire,

"Paris, le 14 Janvier 1869.

"Monsieur l'abbé,

"Pour remplir une mission dont vous avez été chargé par le gouvernement du Canada, vous m'avez exprimé le désir d'être admis à visiter les cours d'Agriculture et d'Horticulture dans celles des Ecoles Normales primaires où cet enseignement est le plus complètement organisé, et que vous m'avez prié de vous indiquer.

"Les Ecoles Normales qui me paraissent pouvoir être visitées par vous, le plus utilement, au point de vue de l'enseignement spécial, soit de l'Agriculture, soit de l'Horticulture, sont celles de Chartres, d'Amiens, de Besançon, de Strasbourg, de Bourg, Du Puy, de Parthenay, de Toulouse, de Rhodéz, de Montpellier et d'Aix. Sur le vu de la présente lettre, les Directeurs de ces établissements vous fourniront toutes les facilités désirables pour l'accomplissement de votre mission.

"Recevez, Mr. l'Abbé, l'assurance de ma considération très-distinguée,

"Le Ministre de l'Instruction Publique,

"J. DURUY."

A ces écoles, sou annexés des jardins où l'on enseigne aux élèves la science pratique de l'Horticulture et de l'Arboriculture. A Bourg, les élèves de première et de deuxième année, reçoivent d'abord dans les classes, deux ou trois fois par semaine, des leçons d'une heure chaque fois, sur l'Horticulture maraîchère (culture des légumes pour le marché) et fruitière; ceux de la troisième année ont une heure de classe par semaine, dans laquelle on leur donne des notions générales sur l'agriculture.

Quoiqu'il y ait dans l'enseignement, l'organisation et l'économie de ces écoles, au point de vue de l'agriculture, beaucoup de choses que nous pourrions emprunter avec avantage, ce n'était pas, cependant, tout ce que je cherchais.

Je dirai même que ce n'est pas assez. Mais, M. de Gouvelles, ami de l'éducation agricole et fondateur de colonies agricoles pour les enfants assistés et les orphelins, et quelques autres personnes que je consultai, me dirent que M. le Ministre de l'Instruction Publique désire annexer des Fermes aux Ecoles Normales, et que la difficulté est de se procurer ces fermes, vu le prix élevé des terrains qui avoisinent les villes de France où sont établies la plupart des Ecoles Normales; puis, on ajouta que dans quelques jours devait se tenir une assemblée où l'on s'occuperait de cette question, et vous avez pu voir par les journaux que M. Duruy s'en est occupé sérieusement.

Cependant, au mois de mai, M. le sous directeur de la division d'Agriculture disait qu'il n'y avait encore rien de décidé.

Ecole primaire supérieure des frères des Ecoles Chrétiennes à Dijon.

A l'école primaire supérieure des Frères des Ecoles Chrétiennes à Dijon, trois professeurs donnent des cours d'agriculture, d'arboriculture, de viticulture et de zootechnie. Pour l'agriculture, on consacre trois heures de leçons par semaine et autant d'heures de répétitions.

Pour l'arboriculture, la viticulture et la zootechnie, une heure aussi de leçons et de répétitions. Toutes ces leçons sont données, au point de vue pratique autant que possible, en ce sens que si le professeur, dans son cours, parle du cheval il mettra un cheval sous les yeux de ses élèves; si c'est d'une charrue, il en aura une là pour servir à la démonstration.

Le cours d'agriculture est obligatoire pour les élèves, fils de cultivateurs, des classes supérieures; quant aux autres élèves de familles bourgeoises ou nobles, le cours est libre.

L'établissement ne possède encore

aujourd'hui que quelques arpents de terre sur une partie desquels on cultive la vigne, et sur l'autre les céréales, les plantes maraîchères et les arbres fruitiers. Un fermier des environs de la ville permet aux directeurs de l'Ecole Primaire de diriger leurs élèves sur sa ferme, et là, de leur donner des leçons pratiques d'agriculture, et même de les y faire travailler

Licées.

Dans un grand nombre de Lycées en France, on enseigne l'agriculture et l'horticulture aux Elèves. Au collège de Joigny, par exemple, est annexé un jardin. Un jardinier de la ville donne, chaque semaine, une leçon pratique d'une heure dans le jardin même du collège, et les deux Professeurs de l'enseignement spécial établi dans le collège de Joigny font faire la répétition et la rédaction aux élèves. De plus, ces Professeurs, ou l'un deux, donnent un cours d'agriculture régulier de deux ou trois heures par semaine; on m'a dit qu'on a tout lieu de se féliciter de cet enseignement.

Un Inspecteur de l'Education primaire m'a dit aussi à Joigny, que l'enseignement de l'agriculture dans les Ecoles Normales produit de bons résultats. Les professeurs et les instituteurs primaires enseignent l'agriculture et l'horticulture aux enfants qui fréquentent leurs écoles, ainsi qu'aux fermiers qui aiment à acquérir certaines connaissances en agriculture. Pour ces derniers, l'enseignement se donne, ou dans des conférences, ou dans de simple entretiens.

A continuer.

Pour la *Semaine Agricole*.

La routine vaincue par le progrès.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE XXII.

SECONDE LETTRE DE MARCEL SUR LES ASSOLEMENTS.—TABLEAU D'ASSOLEMENT QUADRIENNAL DE NORFOLK.

“ Chers parents,

“ Je me hâte de vous écrire de nouveau; pour vous faire part des leçons que notre professeur nous a données sur les pratiques les plus importantes de la culture des terres, et dans lesquelles il n'est guère possible de faire de grandes améliorations. Le sujet sur lequel il a surtout insisté, sont les *assolements* connus chez vous sous le nom de *saisons* ou *soles*.

“ D'après ces leçons, votre méthode est très-défectueuse, surtout quand à la jachère de la troisième année, et quand à l'emploi que vous faites de votre fumier. Vous gardez ce fumier

neuf à dix mois, avant de le porter sur vos champs; alors, il a perdu toute sa chaleur, il est presque à l'état de terreau et n'a presque plus d'action; enfin, il ne vaut pas la moitié du fumier qui n'aurait que trois ou quatre mois, malgré tout ce que peuvent dire nos bonnes gens, qui se figure que plus le fumier est consommé, plus il est bon. Il a perdu toute cette bonne odeur qui fait autant de bien à la terre que le fumier lui-même. Il n'a donc plus l'action qu'il devrait avoir, elle s'est passée en pure perte dans le tas.

“ La troisième année, c'est-à-dire, après avoir ensemené un champ, deux années de suite, vous n'y mettez rien et vous le labourez plusieurs fois, ce qui fait que vous avez un tiers de vos terres qui ne produit pas; et on appelle cela laisser une terre en jachère. Cette jachère est reconnue aujourd'hui inutile dans la plupart des cas, et il n'y a que la nécessité qui peut amener cette perte de terrain.

“ Tenez, mon cher père, d'après tout ce qui nous a été démontré sur ce sujet, il faut absolument que vous preniez un grand parti, en dépit de ce qu'en pourront dire vos voisins; il faut changer vos assolements de trois ans et en adopter qui conviennent mieux à une culture raisonnée et productive.

“ Pour vos terres, il faut adopter ce qu'on appelle un *assolement alterne*, c'est-à-dire, faire succéder une récolte améliorante, à une récolte épuisante. On appelle récolte améliorante, celle qui ne mûrit pas ses grains sur la terre, mais qui y laissent beaucoup de feuilles, comme le font les fourrages, et les varier de façon qu'elles ne se nuisent pas les unes aux autres. Ne mettre jamais deux grains de suite.

“ Il y a beaucoup d'assolements alternes; mais il serait trop long et même inutile de vous les exposer tous; je vais seulement vous parler de celui qui convient à la plupart des terres éloignées des villes; il est ce qu'on appelle quadriennal, c'est-à-dire de quatre ans.

“ La terre se partage en quatre *soles* ou *saisons* qui reçoivent chacune une culture différente. Il est très facile à comprendre et à exécuter et se prête à toutes les cultures perfectionnées. On l'appelle assolement de Norfolk; c'est le nom d'une province d'Angleterre, où il a été adopté et dont il fait la fortune.

—Voilà une chose bien nouvelle pour moi, dit Progrès; jamais il ne m'est venu à l'idée qu'on put changer quelque chose à la manière dont nous arrangeons nos saisons, pas plus qu'on pouvait obtenir d'avantage de la terre, en variant les récoltes; et cependant, à présent qu'on y songe, voilà une chose qui aurait dû m'y faire penser. Quand nous semons des pois à un en-

droit, si nous en mettons une seconde année au même endroit, on a beau y mettre du fumier, il n'en viennent guère mieux; si on en met une troisième, ils ne viennent pas du tout. Comment n'en serait-il pas des autres plantes, comme des pois? Voyons ce que dit encore mon Marcel.

“ Au lieu de partager vos terres en trois saisons, vous les patagerez en quatre, c'est-à-dire, que dans l'une vous mettez du blé avec de la graine de trèfle ou autre; dans la seconde, une prairie artificielle; dans la troisième, de l'orge ou de l'avoine, selon la terre, et dans la quatrième, vous ferez ce qu'on appelle des récoltes sarclées et engraisées, comme des choux, des patates, des betteraves, des fèves, etc. Ces récoltes, tout en payant bien vos travaux et vos dépenses, prépareront vos champs pour une récolte de céréale.

“ Voilà, mes chers parents, ce qu'on appelle un assolement alterne, c'est-à-dire, je le répète, dans lequel les récoltes qui se suivent, ne sont pas de même nature, de même espèce, et où une récolte épuisante est suivie d'une récolte améliorante. Car il faut que vous sachiez qu'il y a des récoltes qui fatiguent bien plus la terre que d'autres; ainsi, les grains épuisent beaucoup et les fourrages améliorent de toutes les façons; d'abord, par la nature des plantes qui les composent, qui rendent plus à la terre qu'elles ne lui prennent; ensuite, parce qu'ils permettent d'augmenter le nombre des animaux, et par conséquent, la quantité de fumier.

“ Les récoltes sarclées fourragères, et qui se composent de plantes qui sont pour la plus grande partie employées à la nourriture des animaux, ont le même avantage; il leur faut, il est vrai, beaucoup de fumier, mais elles l'usent peu et le rendent en quelque sorte par leur débris.

“ Il est vrai de dire que les récoltes sarclées demandent bien des travaux; mais quand ils sont bien faits, ces récoltes paient largement le travail qu'elles exigent; les sarclages et les rechaussages qu'on leur donne contribuent autant que la jachère qui ne rapporte rien, à nettoyer et préparer la terre pour les grains qu'on doit semer après elles.

“ Vous voyez, mes chers parents, tous les avantages d'une culture raisonnée. Ils sont tellement nombreuses que je ne puis tous les énumérer ici; d'ailleurs, vous les apprendrez avec le temps.

“ Pour vous faire mieux comprendre ce que je viens de vous dire, je vous envoie le tableau de deux genres d'assolement de Norfolk qui se prêtent à toutes les combinaisons. Bien que l'assolement ne soit que de quatre ans, le tableau présente une rotation de huit années, pour que

vous saisissiez mieux comment les récoltes se succèdent.

1^{ère}. année. Récoltes sarclées.—
2^e. années. Blé et graine de fourrage.—
3^e. année. Prairie—4^e. année orge ou
avoine, selon la terre. (1)

“Voilà le sole fini ; mais comme
je vous l'ai dit, pour que vous com-
preniez mieux, je vais suivre encore
quatre années.

“5^e. année. Récoltes sarclées—6^e.
année blé et graines—7^e. année. Prai-
rie—8^e. année. Orge ou avoine.

“Vous voyez, mes chers parents,
que ce petit tableau forme deux asso-
lements de quatre ans, qui sont sem-
blables. Vous savez encore qu'en adop-
tant cet assolement, vous aurez le
quart de vos terres en fourrage, le
quart en blé, le troisième quart en ré-
coltes sarclées et le quatrième en orge
ou avoine. Tout le monde y trouvera
sa part, et celle de vos animaux, qui
font la base de la richesse de vos cul-
tures, sera considérable ; c'est vous
dire comment votre fumier s'en trou-
vera.

“Si on comprenait bien l'avantage
qu'il y a à faire du fourrage ; si on
calculait la semence et la main-d'œu-
vre que l'on épargne, on ferait tout
en son pouvoir pour en faire le plus
possible. Jacques Bugeault a dit : *ce
n'est pas ce que l'on sème qui rapporte,
c'est ce que l'on engraisse*. Dans ces pa-
roles se trouve tout le secret d'une
bonne culture.

“Je ne veux pas terminer cette
lettre, sans vous raconter une petite
histoire, très-véritable, qui vous inté-
ressera tous, et qui vous prouvera la
bonté des conseils que je vous donne.

“Il y a près de 100 ans que Geor-
ges III, roi d'Angleterre, voyageant
dans son royaume, traversa la provin-
ce de Norfolk, qui, à cette époque,
n'était qu'une vaste bruyère, dont la
terre était très-mauvaise. En voyant
cette province, il s'écria : *Je voudrais
qu'il fut possible de couper cette provin-
ce en landières, pour en faire les routes
de tout mon royaume, l'agriculture n'y
perdrait rien*.

“Quelques cultivateurs habiles,
après avoir entendu cette exclamation,
entreprirent de défricher et de culti-
ver cette mauvaise province ; ils adop-
tèrent l'assolement de quatre ans, que
je viens de vous décrire, et ce comté
est devenu l'un des plus fertiles et des
plus productifs de l'Angleterre.

Après la lecture de cette lettre, Pro-

(1) Que nos lecteurs ne s'effrayent point à
l'idée d'engraisser le quart de leurs terres
tous les ans. Ce qui est dit ici est certaine-
ment excellent. C'est un modèle à suivre,
de près ou de loin, selon les circonstances.
Ce qu'il importe c'est de reconnaître l'import-
ance des rotations, de la production du
plus de nourriture possible pour le bétail, et
par suite, de la confection du plus de fumier
possible—(Réd. S. A.)

grès et Marguerite étaient tout pensifs ;
un avenir nouveau s'ouvrait devant
eux. Les raisonnements de Marcel
étaient si clairs, qu'ils forçaient leur
conviction.

Après avoir réfléchi pendant quel-
ques instants, ils pensèrent que, puis-
que Marcel avait raison, il fallait com-
mencer dès le printemps, et ne semer
que le quart de leur terre, au lieu du
tiers, en orge et en avoine, et que puis-
qu'ils avaient un peu d'argent, ils al-
laient acheter les graines nécessaires.

—Mais, dit Progrès, j'ai de la peine
à croire que M. Blanchard soit content
de cela, et je pense qu'il fera du ta-
page. Puis où mettrons nous les bes-
tiaux qu'il nous faudra pour faire con-
sommer nos fourrages ? Puis, nous
manquerons d'étable.

—Il faudra que M. Blanchard en
bâtisse, dit M. Martineau.

—Mais s'il ne le veut pas, reprit
Progrès ?

—Vous en bâtirez vous-même.

—Mais il y aura folie, à bâtir chez
les autres.

—Nous trouverons moyen d'arran-
ger les choses ; et d'ailleurs, voyez, il
faut absolument que vous preniez d'au-
tres arrangements avec votre maître,
si vous voulez suivre les conseils de
Marcel ; vous pourriez lui en proposer
qui seront avantageux pour lui et
pour vous.

Nous parlerons de cela une autre
fois ; pour le moment réfléchissez à
la manière de diviser vos sols en qua-
tre au lieu de trois, et ne semer
que le quart au lieu du tiers de vos
terres. D'ailleurs, vous recevrez d'au-
tres lettres qui vous rendront la voie
plus facile.

Pour la Semaine Agricole.

De la possibilité de rendre à nos terres leur fertilité première.

Ce qu'ont fait des étrangers.

Dans notre dernier article, nous
avons raconté les exploits d'un culti-
vateur français, aujourd'hui nous al-
lons faire connaître ceux d'un anglais
qui ne sont pas moins dignes de toute
notre attention.

Après avoir mené un train princier
et avoir fait de fausses spéculations,
il tomba dans l'état le plus déplorable
et fut obligé de s'expatrier. Il dirigea
ses pas vers le Canada. Rendu ici, il
trouva une ferme à louer et l'accepta
aussitôt. Il se mit à l'œuvre sans per-
dre de temps et conduisit les travaux
de la terre avec le plus grand succès.

Son propriétaire et ses voisins, qui
accueillirent ses débuts par des rires
moqueurs, furent bientôt forcés de
changer d'avis. Pour ne pas entrer
dans des détails inutiles, voici ce qui
arriva : au bout de cinq ans, le fer-
mier devint propriétaire du champs
qu'il avait fertilisé et le paya complè-

tement comptant. A quelque années de
là, cet étranger valait, par ses riches-
ses, autant qu'un tiers des cultiva-
teurs de la paroisse où il vivait, et on
l'appelait partout *Monsieur, gros comme
le bras*.

Voici maintenant ce qu'a fait un
Ecoissais, il y a une vingtaine d'an-
nées. Arrivé ici, sans ressources, avec
une assez nombreuse famille, il fut
placé comme fermier, sur une terre
d'une très grande valeur, mais qui
avait été si mal cultivée, qu'elle avait
ruiné deux de ses propriétaires. Cha-
que année, notre Ecoissais, qui avait
un bail pour dix ans, améliorait sa
terre et mettait de l'argent de côté.
Au bout des dix ans, comme la terre
appartenait à des mineurs, il acheta
la part de chacun deux. Avec mille
louis content, il devint propriétaire
de ce champ et il est aujourd'hui pro-
priétaire de deux autres terres aussi
étendues et aussi riches. Je pourrais
vous citer encore de nombreux exem-
ples d'étrangers qui sont arrivés pau-
vres au milieu de nous, et qui sont
devenus propriétaires de terre que des
canadiens étaient forcés de vendre ;
mais, je crois que ceux dont j'ai parlé
sont plus que suffisants pour celui qui
veut sincèrement être éclairé. Ces
faits, malgré la conviction qu'ils doi-
vent porter dans nos esprits, ne doi-
vent pas cependant nous empêcher de
tirer nos conséquences jusqu'au
bout ; ainsi continuons.

Maintenant que nous sommes for-
cés, par les preuves déjà données, de
reconnaître que des étrangers, venus
ici pauvres, sont devenus riches sur
des terres que nous avons épuisées,
il ne nous reste donc plus qu'à exami-
ner si nous sommes, en tout, dans les
mêmes circonstances qu'eux, et si
nous avons les mêmes ressources, ou
si nous pouvons les acquérir.

Leur secret pour réussir.

Eh ! bien, comment ces étrangers
sont-ils arrivés aux résultats que nous
admirons ? Les connaissances en agri-
culture, l'intelligence jointe à l'activi-
té à l'économie, à l'esprit d'ordre et
d'observation ; tels sont les secrets qui
leur ont procuré le succès, et rien de
plus.

Ce qu'il nous faut.

Demandons-nous actuellement, que
nous manque-t-il pour arriver au
même but ? D'abord, il est vrai que
nous sommes forcés d'admettre que
nos connaissances en agriculture, sont
généralement inférieures aux leurs et
laissent encore à désirer. Mais ne pou-
vons-nous pas promptement les ac-
quérir par la lecture des livres et des
journaux agricoles ? Ne pouvons-
nous pas les accroître en observant,
en étudiant les modèles que nous
donnent certaines localités et institu-
tions ?

Ah ! si nous nous étions mis à l'œuvre

aussitôt que l'occasion nous en a été fournie ; aujourd'hui, n'aurions-nous pas à nous enorgueillir de nos connaissances ? Ainsi, cette ressource, si elle manque au grand nombre, tous peuvent l'obtenir en quelques années.

Quant à l'intelligence, croyez vous, amis lecteurs, que nous en sommes plus dépourvus que les étrangers qui nous arrivent. Pour moi, je crois sincèrement que mes compatriotes possèdent cette précieuse faculté à un aussi haut degré qu'aucun autre peuple. Je suis persuadé qu'un simple rapprochement de nos travaux intellectuels, littéraires et industriels avec ceux de n'importe quelle nation de la terre, suffirait pour nous en convaincre. Cet avancé va paraître exagéré à quelques uns des lecteurs de la *Semaine Agricole*. Comment ! dira-t-on, comparer nos travaux intellectuels, à ceux de la France, de l'Angleterre, de l'Ecosse, de l'Allemagne ? Oui, mais je suis persuadé que ce rapprochement nous serait favorable, et j'ose avouer que nos contradicteurs seront d'accords avec moi, dès qu'ils voudront se rappeler une chose essentielle, c'est-à-dire, notre âge comme peuple.

N'oublions pas que nous ne comptons que peu d'années, que notre marche a été retardée par les obstacles les plus multipliés, par des difficultés de tous genres ; qu'on a tout fait pour nous anéantir. Les nations auxquelles nous sommes comparés, comptent une longue suite de siècles. Par la proximité qui existe entre elles, la découverte faite en l'un de ces pays, ses lumières, deviennent le partage du pays voisin. Tous ces avantages et bien d'autres leur ont donné sur nous une supériorité marquante. Mais parce qu'un homme, dans l'âge mûr, aura des connaissances plus étendues, un savoir plus vaste qu'un jeune homme de quinze ans, en concluez-vous que ce dernier lui est inférieur, sous le rapport de l'intelligence, de l'esprit, du génie et des autres facultés, surtout s'il est heureusement pourvu ? Non, sans doute, et chaque fois que vous voudrez les comparer l'un à l'autre, vous ferez toujours la part de l'âge. Agissez ainsi quand vous voulez comparer le peuple canadien à ceux de la vieille Europe et vous ne me refuserez pas ce que je réclame.

Ce qui nous distingue.

Maintenant, venons à l'esprit d'ordre. Il est vrai que cet article nous laisse un peu en arrière ; mais en cela comme en tout le reste, nous pouvons facilement et promptement nous mettre au niveau des autres peuples.

Quand à l'activité, voilà un sujet que j'aborde avec un légitime orgueil et je ne crains pas de dire que le peuple canadien, autant qu'aucun autre peuple sait allier l'activité à la force et au courage.

D'ailleurs, chaque page de notre

histoire le proclame bien haut. Aujourd'hui encore, nos colons qui font fuire nos épaisses forêts devant eux ; nos jeunes gens, que le moindre signal du danger fait courir aux armes, sont des preuves non équivoques que ce peuple n'est nullement dégénéré et que son courage seconde encore la vigueur de son bras.

A présent, qui de nous pourra nier que nous possédons ou au moins que nous pouvons acquérir toutes les qualités qui peuvent faire de nous les premiers cultivateurs de la terre. D'ailleurs, il devait en être ainsi, et la divine providence qui nous a tracé notre mission en gros caractères, ne pouvait manquer de nous pourvoir abondamment de tout ce qui convient à un pays agricole.

En cet instant, je vous le demande, ne serait-ce pas manquer à nos destinées, être infidèle à notre glorieuse mission, si nous permettions aux étrangers de marcher plus longtemps à notre tête, si nous leur livrions, avec indifférence et même avec gaieté de cœur, ces terres que nos pères ont défendues au prix de leur sang, ces champs qu'ils nous ont transmis, tout arrosés de leurs sueurs ?

Oh ! non, en souvenir de personnes qui nous furent si chères, pour l'honneur de notre nationalité, n'allons pas nous dépouiller d'un bien si précieux ; ne permettons pas que le toit sous lequel se sont écoulés si agréablement nos premiers ans, et sous lequel encore, nos vieux parents ont tant de fois charmé nos loisirs par le récit de leurs labours, des dangers courus, des victoires remportées, passe à des étrangers qui méconnaîtraient les souvenirs attachés à cette demeure.

Disons-nous, au contraire ; "Ce bier, je ne le possède que pour le fertiliser, et le transmettre ensuite à mes enfants."

Après tout, n'êtes-vous pas tenus d'admettre tout ce qui précède, puisque vous avez admis que nous pouvions faire, dans les mêmes circonstances, tout ce que d'autres ont fait. Ainsi, en saine logique, vous devez convenir que l'amélioration de nos terres est chose possible et facile.

A l'œuvre donc, donnons-nous la main, encourageons-nous mutuellement du geste et de la voix. Si nous avons encore l'ombre du doute, faisons une petite excursion où nos yeux seront témoins et arbitres. Cette excursion nous prouvera encore que déjà plusieurs de nos concitoyens se sont placés sur la même ligne que les étrangers les plus habiles. Commentons par St. Joachim, sur les terres du Séminaire de Québec ; examinons ces champs dans toutes leurs parties. Après cet examen, convenons en toute franchise, qu'un sol soumis à une cul-

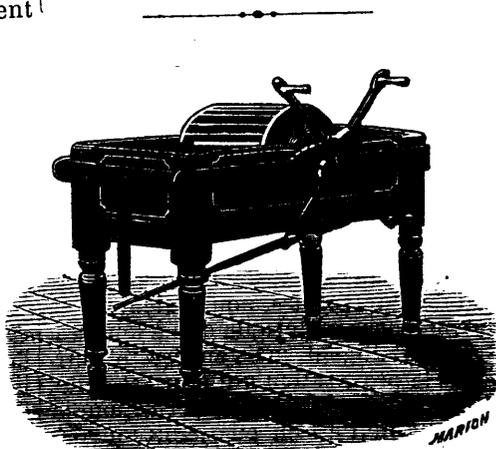
ture intelligente et raisonnée produit au-delà de toute attente.

Revenons aux environs de Québec, visitons Beauport, la Canardière, Charlesbourg, partout nous verrons des champs qui feront notre admiration. N'oublions pas de nous rendre à Ste. Anne pour visiter la ferme du Collège. Là encore nous verrons des champs complètement transformés et donnant les plus beaux rendements.

Ensuite, montez jusqu'à Montréal, parcourez ses alentours et vous trouverez des propriétés riches et prospères. Ne laissez pas ces charmants parages, sans donner un regard attentif à la ferme du collège de Ste. Thérèse et sans rendre grâce aux directeurs de cette maison de leur zèle à promouvoir les intérêts de l'agriculture.

Nous vous assurons d'avance que, revenus au sein de vos familles, vous ne pourrez taire votre surprise. Vos exclamations se succéderont rapidement et vous terminerez votre récit en vous écriant : *Quelle est belle la vie des champs ! Quelle est riche, la terre que nous traitons avec tant d'indifférence et de négligence, qu'elle paie avec abondance ceux qui savent l'exploiter.* Et moi, en écoutant vos sentiments hautement exprimés, je dirai tout bas : *La cause de la culture améliorée est gagnée.*

N. A. L.



MACHINE A LAVER primée à l'Exposition Provinciale, fabriquée par Mr. A. T. Hodge, de Cookshire.

Juge l'oiseau à la plume et au chant
Et au parler l'homme bon ou méchant.
Les belles plumes font les beaux oiseaux.
Trop tard crie l'oiseau quand il est pris.
A chaque oiseau son nid semble beau.
Revenir à ses moutons.
La mouche va si souvent au lait qu'elle y de-
[meure.]
On prend plus de mouches avec du miel qu'a-
[vec du vinaigre.]
A vieille mule frein doré,
Riche habit fait fol honorer.
Faire la mouche du coche.
La chèvre a pris le loup.
Mort du loup santé de la brebis.
Quand le loup est pris tous les chiens le lar-
[dent].

La Semaine Agricole.

MONTREAL, 27 OCTOBRE 1870.

Rapport du Commissaire de l'Agriculture.

Nos lecteurs liront sans doute avec beaucoup d'intérêt les extraits suivants de l'excellent rapport de l'Honorable M. Archambault, Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics, pour la Province de Québec. Si nous avons un reproche à faire, c'est que l'Hon. Ministre récapitule d'une manière trop modeste peut-être, les travaux importants qu'il a accomplis et dans lesquels il a été si bien secondé par le Conseil Agricole. Il nous fait plaisir de noter que non-seulement on reconnaît aujourd'hui que "l'agriculture est et sera longtemps encore la principale source de richesse de cette Province," et que "de plus, c'est la carrière suivie par la masse de notre population," mais aussi, que l'administration entend "ne rien négliger pour lui donner une vigoureuse impulsion." Vu leur importance, nous nous permettrons de répéter ici quelques uns des excellents conseils donnés dans ce rapport.

"A nos agriculteurs maintenant de faire leur part. Qu'ils se pénétrant de l'esprit de la loi, qu'ils la fasse fonctionner avec libéralité, qu'ils voient dans les primes qui leur sont accordées pour la supériorité de leurs produits ou de leurs fermes, non seulement la récompense matérielle due à leur travail intelligent, mais encore et surtout la provocation qui leur est faite, au nom de l'Etat, de perfectionner autant qu'il est en eux leurs moyens de production. Que, dans la direction des sociétés d'agriculture, dans les concours et dans les expositions, l'intérêt personnel, l'intérêt de paroisse, fassent place à l'intérêt du comté, que même, au besoin, l'intérêt du comté, fasse place à l'intérêt de la province. Ainsi comprise, ainsi mise en œuvre, l'organisation agricole telle qu'elle existe maintenant ne pourra manquer de produire beaucoup de bien.

"Mais, pour rendre notre sol à sa fertilité première, pour tirer de son exploitation tous les produits dont il est susceptible, il nous faut donner l'enseignement agricole à la jeunesse, et par là vulgariser les principes de la bonne culture. Plusieurs de nos maisons d'éducation ont fait, il

est vrai, de louables efforts pour suppléer à ce besoin urgent de notre population, l'ancienne Chambre d'Agriculture les a secondées aussi généreusement qu'il était en son pouvoir de le faire; mais encore à l'heure qu'il est, l'enseignement agricole est loin d'avoir atteint le degré de développement que nous voudrions lui donner."

Nous toucherons plus tard à la partie très considérable du rapport qui a trait à la colonisation.

Une remarque en passant: Nous avons été fort surpris de ne rien trouver, dans ce volume, concernant le fonctionnement des sociétés d'agriculture. Il nous semble que M. le Secrétaire du Conseil Agricole aurait pu rendre sa partie de ce rapport infiniment plus intéressante qu'il ne l'a fait, puisque tout ce qu'il y fournit a été publié depuis longtemps dans la *Semaine Agricole*. De plus, il n'y est fait aucune mention des comptes du Conseil d'Agriculture pour l'année 1869.

Nous regrettons beaucoup d'être entièrement privé de renseignements au sujet des sociétés d'agriculture. Il nous semble qu'il importerait au public de savoir quelles sont celles qui progressent; quels moyens sont pris, par les sociétés d'agriculture, pour intéresser les cultivateurs, dans les parties éloignées des centres, où se tiennent ordinairement les expositions de Comté. Si nous ne nous trompons, la loi qui concerne ces sociétés, a toujours exigé un rapport annuel de leurs transactions. Est-ce que ces rapports ne devraient pas être publiés? S'ils ne sont pas faits régulièrement, n'est-il pas important que le public le sache?

Il nous semble qu'il serait très avantageux de publier, tous les ans, avec la liste des sociétés organisées, etc., un tableau montrant le nombre de souscripteurs et le montant des souscriptions obtenues dans chacune des paroisses du Comté. A ce tableau, on pourrait joindre les renseignements que l'on croirait utiles pour montrer les progrès de la société, d'année en année.

Nous espérons que ces suggestions que nous faisons entièrement dans l'intérêt de la cause agricole, seront prises en bonne part, et que dans le rapport pour l'année 1870, tous ces renseignements nous seront donnés.

EXTRAITS DU RAPPORT AU SUJET DE L'AGRICULTURE.

"La nouvelle organisation agricole, dont je développais les principaux détails dans mon rapport de l'an dernier, est entrée en vigueur, aux termes de la loi qui l'établit, le 11 d'Août 1869, date de la proclamation contenant la nomination des membres du Conseil d'Agriculture.

Tel que composé, ce conseil représente aussi exactement que possible les différentes régions agricoles de la Province; et j'ai la satisfaction de pouvoir ajouter qu'il compte parmi ses membres nos agriculteurs et nos agronomes les plus distingués.

Le programme des réformes qu'il est chargé d'introduire dans l'enseignement agricole et dans les opérations des sociétés d'agriculture embrasse nombre de questions importantes qui, j'en ai l'espoir, seront avant longtemps résolues d'une manière satisfaisante. Quoique tout récemment organisé, le Conseil s'est déjà occupé de l'enseignement agricole, de l'organisation des concours pour les fermes les mieux cultivées, de la prochaine Exposition Provinciale, etc. Ses travaux, sur ses divers matières, ne sont encore, il est vrai, qu'à l'état d'ébauche, mais il suffit de jeter un coup d'œil sur ses procédés pour se convaincre qu'il a l'intelligence de sa mission et qu'il est disposé à la mener à bonne fin. J'ai cru devoir reproduire les procès-verbaux de ses délibérations dans l'Appendice, et je prends la liberté d'y référer Votre Excellence.

L'agriculture est et sera longtemps encore la principale source de richesse de cette Province, de plus, c'est la carrière suivie par la grande masse de notre population; il importe donc de ne rien négliger pour lui donner une vigoureuse impulsion. Le moment semble favorable pour agir, car, de tous côtés, on voit naître dans nos campagnes un bon esprit qui pousse vers le progrès agricoles. Nous entrons évidemment dans une ère de transition; nos besoins augmentent avec les exigences du luxe qui pénètre partout, avec la population qui se multiplie et qui consomme davantage. Les nouveaux défrichements ne suffisent pas à absorber le trop plein de la population des vieilles paroisses, non plus qu'à combler l'insuffisance de leurs revenus. Il faut de toute nécessité augmenter la production, d'abord en donnant plus de soin à l'agriculture que nous ne le faisons, puis, en adoptant petit à petit les améliorations que la science et l'expérience s'accordent à recommander.

Le Gouvernement, pas plus que le Conseil Agricole, ne peut indiquer à chacun ce qu'il doit faire, ni en traîner la population dans la voie d-

progrès agricole par la seule force de son bon vouloir. Encourager les expositions, les partis de labour, les concours des récoltes sur pieds et des fermes les mieux cultivées : voilà l'impulsion la plus directe qu'il puisse donner à l'amélioration de notre système de culture. Cette impulsion existait avant nous, mais nous allons tâcher, au moyen de la nouvelle loi, de lui imprimer plus de vigueur. A nos agriculteurs maintenant de faire leur part. Qu'ils se pénètrent de l'esprit de la loi, qu'ils la fassent fonctionner avec libéralité, qu'ils voient dans les primes qui leur sont accordées pour la supériorité de leurs produits ou de leurs fermes, non seulement la récompense matérielle due à leur travail intelligent, mais encore et surtout la provocation qui leur est faite, au nom de l'Etat, de perfectionner autant qu'il est en eux leurs moyens de production. Que, dans la direction des sociétés d'agriculture, dans les concours et dans les expositions, l'intérêt personnel, l'intérêt de paroisse, fassent place à l'intérêt du comté, que même, au besoin, l'intérêt du comté fasse place à l'intérêt de la province. Ainsi comprise, ainsi mise en œuvre, l'organisation agricole telle qu'elle existe maintenant ne pourra manquer de produire beaucoup de bien.

Mais, pour rendre notre sol à sa fertilité première, pour tirer de son exploitation tous les produits dont il est susceptible, il nous faut donner l'enseignement agricole à la jeunesse, et par là vulgariser les principes de la bonne culture. Plusieurs de nos maisons d'éducation ont fait il est vrai, de louables efforts pour suppléer à ce besoin urgent de notre population, l'ancienne Chambre d'Agriculture les a secondées aussi généreusement qu'il était en son pouvoir de le faire ; mais encore à l'heure qu'il est, l'enseignement agricole est loin d'avoir atteint le degré de développement que nous voudrions lui donner.

A quoi faut-il attribuer le défaut d'encouragement qu'ont rencontré jusqu'ici nos écoles d'agriculture ? quels seraient les moyens de les mettre plus à la portée de la généralité de nos cultivateurs, de les leur faire apprécier, de leur inspirer le goût d'y envoyer leurs enfants ? Telles sont les questions que s'est posées dès le principe le Conseil d'Agriculture : il possède les lumières et le sens pratique nécessaires pour les résoudre d'une manière satisfaisante, et il sait qu'il peut compter en toute sûreté sur le concours du Gouvernement pour donner plein effet aux recommandations qu'il croira devoir faire. Avant peu, j'espère pouvoir soumettre à Votre Excellence le résultat définitif de ses délibérations sur cette importante
re."

L'enseignement agricole dans les Ecoles Normales.

Nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs de longs extraits de l'intéressant rapport du Ministre de l'Instruction Publique au sujet de l'enseignement agricole dans nos écoles. Nous sommes heureux de noter le travail de préparation qui se fait, et nous espérons bientôt voir le jour où tout ce projet sera mûri et mis à exécution. Car il est évident que si l'on veut que les saines notions d'agriculture pratique se répandent partout, il faut compter sur les efforts du gouvernement et profiter de l'organisation existante. Il nous faut l'appui bienveillant du clergé, le perfectionnement de l'action des Sociétés d'agriculture, et, de plus, des professeurs d'agriculture dans tous les comtés; sinon dans toutes les paroisses. Nos collèges classiques et autres, établis à la campagne, rendraient un immense service, si les fermes qui y sont ordinairement attachées devenaient des fermes modèles auxquelles auraient accès les élèves, au moins les jours de congé. On répandrait ainsi le goût des améliorations agricoles parmi les hommes qui, plus tard, occuperont les places marquantes dans la société. Mais si l'on veut instruire la masse de la population, il faut compter sur les écoles primaires et normales. Il faut que chaque précepteur connaisse bien les systèmes de culture qui sont reconnus comme les mieux adaptés au pays ; il faut qu'il puisse en expliquer les principes aux jeunes gens et aux parents. Si c'est un homme de jugement, il pourra ainsi rendre de grands services, surtout s'il donne, dans un jardin attaché à l'école, la preuve de connaissances solides, dans la pratique de la culture des légumes, etc., dont toutes les familles ont besoin et qui cependant sont très négligés dans notre province. Il n'est pas probable que l'instituteur puisse trouver le temps de faire une culture étendue, mais il peut, dans ses quelques heures de récréation, prouver aux cultivateurs qu'il possède des connaissances qui peuvent leur être utiles ; du moment qu'ils en seront convaincus, ils profiteront sans aucun doute de ses leçons.

Il ne nous appartient pas d'entrer ici dans la question du mode à adopter pour procurer aux élèves des Eco-

les Normales les connaissances pratiques qu'il leur faudra acquérir s'ils veulent que leurs leçons soient appréciées. Il existe dans les environs de Montréal plusieurs fermes, que l'on peut à bon droit considérer comme modèles sous tous les rapports, entre autres celles de M. Drummond, de la Petite Côte, la ferme Logan et celle de M. Beaubien, M. P. P., et membre du Conseil Agricole, où les professeurs d'agriculture trouveraient tous prêts les exemples de bonne culture qu'ils désireraient expliquer à leurs élèves. Ils se sauveraient ainsi les embarras et les longueurs qu'entraînent toujours l'établissement d'une culture vraiment modèle. D'un autre côté, nous connaissons personnellement les hommes qui seraient probablement chargés de cette organisation pour Montréal. Ils ont déjà fait leurs preuves, et s'ils entreprennent la culture d'une ferme au compte de l'Ecole Normale, nous sommes persuadés d'avance du succès de leur entreprise.

Nous comptons donner les principaux extraits du magnifique rapport de M. l'abbé Godin sur sa visite des principaux établissements d'enseignement agricole en Europe et nous en commençons aujourd'hui la publication. Le révérend professeur y fait preuve de connaissances approfondies en agriculture et d'un jugement hors ligne ; nous avons donc lieu d'espérer que l'école d'agriculture qu'il aura bientôt à diriger sera couronnée d'un plein succès, et que les professeurs qui en sortiront pourront gagner la confiance des fils de cultivateurs qu'ils auront la mission d'instruire.

Extraits du rapport du ministre de l'Instruction Publique.

Je joins à ce rapport des rapports particuliers de MM. Verreau, Dawson et Chandonnet sur la question de l'enseignement agricole dans les écoles normales, et le rapport de M. l'abbé Godin sur sa visite des établissements d'enseignement agricole en Europe. Tous s'accordent à démontrer l'importance de l'enseignement agricole théorique et pratique dans les écoles normales, et le rapport de M. l'abbé Godin, qui est rempli de renseignements précieux sur les fermes modèles d'Irlande, de France et de Belgique, sera lu avec le plus grand intérêt.

Sur la question du mode à suivre pour l'enseignement de l'agriculture pratique, M. l'abbé Verreau se prononce fortement en faveur de l'acqui-

sition d'une ferme et soutient que ce mode serait le plus économique en réalité; que la ferme fournirait une grande partie de la nourriture du pensionnat, et que, dans tous les cas, le gouvernement, eu égard à l'augmentation rapide de la valeur de la propriété dans les environs de Montréal, pourrait toujours rentrer dans ses déboursés d'acquisition, s'il jugeait les dépenses annuelles trop considérables tandis, qu'au contraire, tout ce qui aurait été payé annuellement pour l'usage ou le loyer d'une ferme se trouverait perdu.

M. le Principal Dawson trouve "qu'il ne serait point nécessaire que la ferme fût sous le contrôle de l'École Normale, mais seulement qu'elle fût, à certaines conditions, accessible aux élèves. On pourrait même, ajoute-t-il, arriver au résultat désiré en faisant avec d'habiles fermiers des environs de la ville des arrangements en vertu desquels les élèves-maîtres auraient accès à la ferme pour s'y livrer aux observations et aux expériences pratiques."

M. l'abbé Chandonnet est d'avis que l'achat est plus avantageux que le bail; il trouve cependant que si l'on répugnait trop à une acquisition il vaudrait mieux peut-être essayer d'un arrangement temporaire avec un propriétaire voisin de la ville, tel que recommandé par M. le Principal Dawson.

Il est à remarquer, en ce qui concerne les recommandations de M. le Principal Dawson, que l'école Normale McGill, qu'il dirige, n'a qu'un très petit nombre d'élèves du sexe masculin et n'a point de pensionnat qui pourrait utiliser de suite les produits de la ferme.

Je crois devoir aussi attirer particulièrement l'attention sur cette partie du rapport de M. le Principal Dawson où il recommande, sous forme de prime, un encouragement à l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires, et d'autres mesures également importantes.

"On devrait, dit M. le Principal Dawson, accorder en faveur de l'enseignement de l'agriculture dans toutes les parties du pays une aide pécuniaire sous forme de prime spéciale d'encouragement pour chaque élève qui étudierait réellement cette science ou sous forme de livres ou d'instruments convenables. Cette branche de l'enseignement scolaire serait aussi l'objet d'examen généraux accessibles aux élèves de toutes les écoles supérieures et suivis de distributions de prix et de certificats de mérite. On pourrait encore venir en aide aux écoles au moyen de petits octrois pour favoriser la culture de terrains annexés à chacune d'elles et consacrés à des expériences agricoles. Ces diverses méthodes ont été toutes adoptées avec succès, lors de l'institution de

l'enseignement agricole dans les autres pays.

"Les écoles Normales devraient être fournies de nombreux instruments, modèles, échantillons et livres de manière à rendre le sujet attrayant et à en représenter exactement l'importance. Si seulement l'on pouvait se procurer l'espace et les cases nécessaires, on aurait bientôt formé un musée d'agriculture précieux, à très peu de frais.

"Des hommes compétents pourraient être nommés pour inspecter les classes d'agriculture pour tenir des examens, et réunir les membres des associations d'instituteurs des divers comtés dans le but d'aider à l'œuvre, d'en faire bien comprendre la valeur et d'insister sur ce principe que l'éducation scientifique chez le fermier est le premier pas qui conduit au progrès agricole.

"Ces fonctions pourraient être confiées aux professeurs d'agriculture des écoles normales.

L'introduction de l'enseignement agricole d'une manière plus complète et plus continue dans nos écoles Normales aurait certainement pour résultat d'augmenter l'efficacité de ces institutions qui, du reste, ont contribué puissamment à élever le niveau de l'instruction généralement dans la Province.

Les règlements qui ont été faits pour la direction des différents bureaux d'examineurs auront graduellement, il faut l'espérer, le même effet.

L'Exposition du Comté de Maskinongé.

On trouvera dans notre dernier numéro la liste des prix accordés à cette exposition, à laquelle nous avons eu le plaisir d'assister. Le temps était splendide, aussi plusieurs centaines de cultivateurs s'y étaient donné rendez-vous. Il est agréable de remarquer que partout, nos expositions prennent de plus en plus l'aspect d'une fête de Comté.

La fête du cultivateur

comme on se plaît à l'appeler. Ceci prouve mieux que tout le reste l'intérêt que l'on porte aux améliorations agricoles. Notre population cherche l'instruction et elle profitera certainement des avantages que notre gouvernement local est décidé de lui donner. Il est vrai que tout est encore à faire; jusqu'à présent, les Sociétés d'Agriculture ont été laissées pour ainsi dire à leur propre ressource, au moins quant à l'administration des sommes considérables votées

chaque année, pour l'encouragement des progrès agricoles.

Sans une surveillance suffisante de la part de l'ancienne chambre d'agriculture, bien des abus se sont glissés. Les cultivateurs tenaient à obtenir le plus possible de l'argent qu'ils considéraient comme leur appartenant en propre. Aussi, pour les faire souscrire une piastre, fallait-il leur assurer deux piastres de graines ou un avantage équivalent. Espérons que bientôt les sociétés pourront se soutenir sans ces misères et que dans chaque paroisse on trouvera un noyau d'hommes patriotes, qui tiendront à voir la paroisse représentée d'une manière honorable dans la société du comté. Les cultivateurs de Maskinongé ont compris l'importance de généraliser l'action de la société, comme le prouvent les résolutions qu'ils ont passées au sujet des prix à accorder aux terres les mieux tenues dans chaque paroisse. En se conformant aux dispositions du programme du conseil agricole, ces primes offertes dans chaque paroisse feront connaître les meilleurs cultivateurs, puisque les juges auront à motiver leurs jugements en accordant des points pour chacune des différentes opérations qui constituent l'ensemble d'une bonne culture. Ce ne sera plus le plus habile acheteur ou engraisseur d'animaux qui remportera les honneurs et les primes offertes par la société, mais comme chaque détail sera examiné tel que les bâtisses, les clôtures, les troupeaux, les fossés, les différentes cultures, etc., seront passés en revue, le cultivateur primé pourra vraiment se sentir honoré de la prime qui lui sera accordée. Nous sommes convaincus que si ce système était établi dans chaque comté et qu'on prendrait les moyens de le faire bien fonctionner, les améliorations qu'il entraînerait, chaque année, auraient une valeur dix fois plus grande que les primes offertes.

Nous croyons donc pouvoir féliciter le Comté de Maskinongé d'avoir été le premier à agiter publiquement cette grande question qui, tôt ou tard, amènera un changement radical dans notre culture, en donnant partout et sans dépenses, ces fermes-modèles que chacun désire voir établir dans chaque Comté et dans chaque paroisse.

se, puisque le meilleur cultivateur du Comté et de la paroisse, une fois reconnu, sera par le fait même le modèle pour ses co-paroissiens, et sa ferme et son système de culture serviront de guide, jusqu'à ce que quelqu'un de plus entreprenant ou de plus habile lui enlève ses honneurs et de vieilles, à son tour, modèle pour les autres.

Les chevaux

étaient bien beaux. Nous avons admiré plusieurs étalons provenant du *Lion du Canada*, dont la gravure a paru dans un des derniers numéros de la *Semaine*. Un jeune poulain d'un an, appartenant à M. J. C. Juineau de St-Ursule, est le véritable type du cheval canadien; il promet d'être magnifique.

Les bêtes à cornes

provenaient, pour la plupart, de croisements divers; cependant, on y remarquait un beau taureau canadien. Pour ceux qui doutent de l'existence d'un tel animal, nous nous contentons de dire qu'il ressemble beaucoup à l'Alderney. Que sa robe est ordinairement brune foncée, ou tachetée brun foncé ou noir et blanc. La peau est souvent jaune, et on remarque presque toujours un cercle jaune autour du museau.

Quelques beaux taureaux Devons et Ayrshire ont été achetés, cette année, et rendront certainement de bons services. Nous y avons remarqué aussi plusieurs excellents veaux de l'année. Les moutons proviennent aussi de croisements divers et dénotent déjà un grand progrès. M. Lambert possède quelques cotswolds qui ont été importés du fameux troupeau de Mr. Snell de la Province d'Ontario. Malheureusement, ils paraissent avoir beaucoup souffert du manque de bons pâturages. Autrement, ils auraient sans aucun doute obtenu les premiers prix.

Les races porcines

laissent beaucoup à désirer. Il y avait cependant quelques beaux Berkshire dont l'un provenant de la ferme attachée à l'école d'agriculture de St. Anne et l'autre acheté par M. Lambert chez M. Snell. On remarquait aussi d'excellents croisés Berkshire et Canadien qui ont du prouver à l'évidence la supériorité des animaux améliorés.

Des Toiles, flanelles et étoffes

de manufacture domestique étaient toutes très bien faites et dénotaient non seulement l'industrie mais, aussi le bon goût des mères de famille. Il nous semble que les sociétés ne peuvent trop encourager la fabrication de ces étoffes qui sont autant de pris sur nos longs hivers, qui autrement seraient perdus. Dans un pays comme le nôtre, où les travaux de la terre sont interrompus pendant plus de cinq mois, il faut nécessairement que la population se trouve des occupations utiles et profitables; autrement il faudrait vivre pendant douze mois sur le travail de sept mois seulement, ce qui est ruineux.

S'il est nécessaire d'en procurer aux femmes il en faut aussi pour les hommes et nous avons regretté de ne pas voir sur le terrain des graines de mil et de trèfle, du lin tant en gerbe que battu et préparé de diverses manières, &c., &c. Dans des comtés si bien situés pour la production du foin, il est évident que les cultivateurs qui ne font pas de graine de mil et de trèfle, négligent une grande source de revenus. Espérons que cette suggestion qui s'adresse à toutes les sociétés d'agriculture sera prise en bonne part et que des prix considérables seront offerts lors de leur prochaine exposition.

(Pour la *Semaine Agricole*.)

Vente de moutons chez M. Boileau.

La vente des moutons de M. J. Boileau, éleveur renommé surtout pour ses Leicester, dont plusieurs ont été primés à notre dernière exposition Provinciale, à eu lieu à St. Philippe, le 18 courant.

Le vent affreux qui a régné toute la journée a empêché un grand nombre d'amateurs d'y assister.

La moyenne des huit meilleurs couples de Brebis Leicester, s'est élevée à \$28.00, et celle des meilleurs Béliers à \$24.00, la pièce.

Les principaux acheteurs furent MM. Louis Brosseau, B. Benoit, M. P. et M. C. A., Fred. Brais, de St. Hubert; Ludger Ste. Marie, Adolphe Ste. Marie, J. Gagnon, L. Moquin et Brassard, de Laprairie; John Hood, P. Lefebvre, M. Lefebvre, A. Poutré, N. Beaudin, S. Leber, S. Boire: H. Beaudin et X. Palin, de St. Philippe et de St. Jacques le Mineur.

Quelques moutons ont été vendus pour peu de chose à cause de leur âge avancé et des accidents inséparables à

tout troupeau aussi considérable que celui de Mr Boileau. C'est une leçon pour les éleveurs, qui leur enseignera à vendre tous les 2 ou 3 ans une partie de leur troupeau. Il ne leur restera jamais de moutons âgés sur les bras, qu'ils seront obligés de donner à vil prix. Un autre résultat, autrement important, serait aussi obtenu par ce système. Les encans sont très suivis en campagne. Il est certain que la compétition s'éleverait vigoureusement entre les nombreux admirateurs de ces beaux animaux. L'acquisition de ces animaux améliorés, par divers propriétaires, en répandrait la race dans toutes les parties d'un Comté. Ce serait assurément un des plus sûrs moyens de populariser l'amélioration du bétail.

Nous espérons que M. Boileau va se remonter un troupeau supérieur, s'il est possible, à celui qu'il possédait.

Il serait malheureux de voir MM. Boileau et Adolphe Ste. Marie, s'arrêter au milieu de leur route. Ils doivent, à leur renommée, et à leurs compatriotes, de continuer à faire valoir les heureuses dispositions dont ils sont doués, pour l'élevage du bétail

B. B.

Résolutions adoptées après la causerie agricole dans le Comté de Maskinongé.

Un cultivateur marquant du Comté de Maskinongé nous prie de publier les résolutions suivantes passées à la Rivière du Loup à la suite de l'Exposition du Comté à laquelle M. le Rédacteur de la *Semaine Agricole* avait été invité de donner un de ses entretiens familiers sur l'agriculture. Ce monsieur a été vivement goûté comme dans toutes les paroisses où il est allé.

On nous informe, en même temps, du succès complet de l'Exposition à laquelle assistaient M. George Caron, M. P., Président de la Société, Moise Houde Ecr., Préfet du comté, H. Larcette, Ecr., Préfet du comté de St. Maurice et un grand nombre de cultivateurs marquants des comtés environnants. A la fin de l'entretien de M. Barnard, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par Moise Houde, Ecr., Préfet du comté, secondé par Amable Sévigny, de St. Justin, et résolu unanimement :

Que cette assemblée offre ses plus sincères remerciements à M. Barnard, pour l'intéressante lecture qu'il vient de donner, le félicite de son zèle pour la cause agricole et son dévouement qui le fait travailler avec ardeur à en faciliter les progrès.

Proposé par Jos. Logris, Ecr., J. P., de St. Léon, secondé par Téléphore Shil-

er, Ecr., de Maskinongé, et résolu unanimement :

Que les habitants de ce comté, persuadés de l'utilité et des bons résultats des lectures sur l'agriculture, félicitent le Conseil Agricole d'avoir eu l'heureuse idée d'en faire donner par tout le pays, le félicitant en outre du choix judicieux qu'il a fait en chargeant Monsieur Barnard de faire ces lectures.

Proposé par F. R. Chrétien, Ecr., Conseiller, de Ste. Ursule, secondé par Félix Regnière, Ecr., Maire de St. Paulin, et résolu unanimement :

Que cette assemblée est d'opinion que les concours pour les fermes les mieux cultivées, contribueront grandement à généraliser les progrès déjà faits en agriculture, mais avec quelques modifications dans le règlement adopté par le Conseil Agricole, savoir : que les prix soient moins élevés et plus nombreux, afin que chaque paroisse puisse concourir séparément. L'on éviterait par là les grandes difficultés qui naîtront de la diversité des sols, du degré d'avancement de l'agriculture, entre les différentes paroisses d'un comté.

Proposé par M. Antoine Arseneau, et secondé par M. L. Augé, tous deux cultivateurs de la Rivière du Loup, et résolu unanimement :

Qu'outre les lectures comme celles que nous avons eues le plaisir d'entendre, la publication par le Conseil d'Agriculture, d'un journal, ou la distribution d'écrits qui donneraient périodiquement aux cultivateurs les notions pratiques qui leur sont indispensables pour leur permettre d'améliorer leur système de culture, nous paraît un des plus puissants moyens de faire progresser l'agriculture dans toutes les parties de la Province. Cette assemblée ose donc exprimer l'espoir qu'avant longtemps le Conseil Agricole se mettra en rapport direct avec chacun des membres des sociétés d'agriculture au moyen d'un journal officiel rédigé d'une manière pratique et à la portée des cultivateurs.

—*La Minerve*

L'abondance de matière cette semaine nous empêche encore de trouver place pour nos notes sur l'exposition de ce Comté.

QUESTION.

Messieurs les Éditeurs,

Je serais heureux que l'un des lecteurs de votre journal voulût donner une recette satisfaisante pour détruire l'odeur d'huile de pétrole des vases où elle a été contenue, ou des meubles et linges sur lesquels elle a été répandue. Il serait à désirer que la recette pût être appliquée sans que

les objets souffrissent aucun dommage par cette application.

UN ABONNÉ.

Bienfaits de l'apiculture.

Dans les derniers recensements, on a remarqué dans beaucoup de communes rurales, une diminution assez notable de la population ; tandis que dans les villes, et surtout dans les villes industrielles, elle s'est considérablement accrue. Il est évident que cette accroissement se fait au détriment de la population des campagnes ; c'est le paysan qui se fait citadin.

On parle beaucoup aujourd'hui de l'augmentation des salaires. Il semble à présent que les ouvriers doivent être heureux, vivre à leur aise, mener enfin une vie de sybarite. Ce serait une grande illusion de croire qu'il en est ainsi. Il est vrai que les salaires sont un peu augmentés, mais cette augmentation se fait plus sentir dans les villes que dans les campagnes. Je connais même des localités voisines de la mienne où le prix du travail manuel est resté tout à fait stationnaire.

Dans ces villages-là, la gêne est beaucoup plus grande qu'elle ne l'était autrefois. La société en se transformant a créé des besoins nouveaux ; il faut aujourd'hui une vie plus confortable, une mise plus décente, plus soignée. Enfin, il est désirable que sous le rapport du bien-être, l'ouvrier se ressente un peu des progrès qui se sont accomplis.

Comment un ouvrier de campagne, père de famille, pourra-t-il avec une si faible rétribution de son travail subvenir aux besoins de son ménage, nourrir sa femme, ses enfants ? Impossible. Quelle que soit sa bonne volonté, quels que soient ses efforts, il ne pourra jamais y arriver.

Dans cette extrémité, il n'a que deux partis à prendre : jeter sa femme et ses enfants sur la route de la mendicité ou bien abandonner son pays et aller au loin se chercher un travail plus lucratif, plus en rapport avec les besoins de la famille. C'est là, il est vrai, une bien cruelle alternative ; mais il vaut beaucoup mieux quitter son pays que d'y mourir de faim. Aussi est-ce souvent à ce dernier parti qu'il s'arrête.

Quelquefois, le père de famille quitte seul la maison ; il se sépare en pleurant de sa femme, de ses chers enfants. L'espoir d'un prochain retour, d'un avenir meilleur, peut seul le soutenir en ce triste moment. J'ai été quelquefois témoin de ces scènes émouvantes : elles ont toujours fait sur moi une vive impression. Quelquefois aussi, ne pouvant se résoudre à cette cruelle séparation, il se fait accompagner de tous les êtres qui lui sont chers.

Après avoir déposé dans un coin

de sa petite maison les instruments du travail qui ont fait vivre son père, qui ont nourri son enfance, mais qui, avec le nouvel ordre de choses, sont devenus aujourd'hui bien insuffisants, il se dirige, le cœur navré, vers une ville industrielle, pour s'y établir, espérant qu'un travail mieux rétribué lui fera un sort moins cruel.

L'insuffisance des salaires et le manque d'un travail constant sont donc, si ce n'est l'unique, du moins la principale cause du dépeuplement des campagnes, qui sera dans un temps donné une cause d'alarme pour l'agriculture.

Je suis convaincu que le meilleur moyen à employer pour arrêter le déplacement des populations rurales, ce serait de répandre et de propager de petites industries accessibles aux ouvriers des campagnes, c'est-à-dire celles qui n'exigent pas beaucoup d'argent pour les entreprendre.

Je crois qu'en première ligne on peut placer l'apiculture. On pourrait y joindre l'horticulture, l'arboriculture. Ce sont là des industries qui ont entre elles une sorte de connexité, qui peuvent parfaitement s'accorder ensemble.

Un apiculteur peut fort bien, tout en soignant sa pépinière ou son verger, soigner aussi ses abeilles. En s'occupant de ces deux industries il y aura une grande économie de temps pour chacune d'elles et, par conséquent, un bénéfice plus grand en raison du temps employé.

Au village, il arrive fort souvent, que la femme de l'ouvrier s'occupe elle-même de la culture de son jardin potager ; elle pourrait fort bien, en ayant quelque connaissance apicole, s'occuper en même temps de son rucher, sans aucun dérangement pour elle. Si elle est mère de famille, elle apprendra à ses enfants à se familiariser de bonne heure avec les abeilles, ces modèles de travailleurs.

Les jeunes garçons, en s'adonnant à l'apiculture trouveront dans cette petite industrie le moyen de payer leur apprentissage. En faisant de l'apiculture sur une grande échelle, ou bien en réunissant plusieurs petites industries ; en s'y adonnant avec zèle et intelligence, ils pourront trouver des ressources pour s'acheter des outils, ou pour s'établir convenablement dans le monde.

Les jeunes filles surtout doivent avoir une prédilection marquée pour la culture des abeilles ; elles s'approprient facilement avec elles et les piquent très-rarement. Associant cette culture intéressante à la culture des fleurs, elles trouveront dans cette industrie productive le moyen de réaliser un petit capital destiné à former un jour la dot de leur mariage.

Cette culture attrayante aura de plus l'avantage de les détourner de ces parties de plaisir, de ces réunions

dangereuses où elles sont souvent exposées à perdre à la fois l'innocence et le bonheur.

On ne saurait énumérer les avantages qu'on peut retirer de l'apiculture, tous les bienfaits qu'elle peut répandre autour d'elle.

D'après l'opinion de beaucoup de praticiens, une ruche peut rapporter annuellement \$5 de revenu. Une ruchée qui vaut, dans beaucoup de localités, \$5 donnera \$5 de revenu à son propriétaire, c'est un bénéfice de cent pour cent.

Une industrie qui rapporte d'aussi beaux bénéfices vaut bien la peine qu'on s'en occupe. Son grand avantage, c'est qu'on peut l'entreprendre sans dépenser beaucoup d'argent : c'est l'industrie du pauvre par excellence.

Je suppose un ouvrier, un bon père de famille, qui n'a que son travail pour nourrir sa femme et ses enfants, qui ne peut arriver à mettre les deux bouts ensemble à la fin de l'année. Eh bien ! donnons à cet ouvrier une quinzaine de ruchées qu'il remettra aux soins de sa femme ; les quinze ruchées lui apporteront annuellement \$75 de bénéfice net, et s'il a quelque connaissance d'horticulture ou d'arboriculture, en s'y livrant seulement dans ses moments de loisir, il pourra en retirer au moins la même somme.

Ainsi, l'apiculture perfectionnée, agrandie ou unie à d'autres petites industries deviendra le second gagne-pain de la famille : elle sera pour le père un auxiliaire saisissant. La femme et les enfants seront mieux nourris, mieux vêtus : la gêne et le chagrin seront remplacés par l'aisance et le bonheur.

Le bienfait de l'apiculture aura pour effet certain de retenir et de rattacher aux champs les ouvriers des campagnes. Ce n'est pas de gaieté de cœur que le paysan quitte son village natal ; qu'il dit adieu aux doux souvenirs de son enfance et de sa jeunesse, et cela pour aller se mêler à la population d'une grande ville. Obligé par une impérieuse nécessité de quitter son pays, il emporte et conserve dans son cœur le désir et l'espoir d'y revenir un jour. Aussi voyons-nous souvent l'ouvrier villageois, après une absence plus ou moins longue, revenir aux lieux qui l'ont vu naître. Sa perspective, à lui, c'est de mourir sur son lit de paille, de reposer à l'ombre des cyprès, sous les gazons fleuris, à côté de ses parents, de ses aïeux.

Ce n'est pas seulement la famille de l'ouvrier qui aura à jouir des bienfaits de l'apiculture ; elle sera encore la providence de tous les malheureux que nous voyons chaque jour à nos portes demandant le morceau de pain destiné à soutenir leur triste existence. Eh bien ! que les personnes

charitables qui les assistent cherchent à leur faire obtenir quelques ruches ; qu'elles en fassent des apiculteurs, et les parias de la société, grâce à cette petite industrie, ne seront plus obligés de recourir à la charité publique, de manger le vil pain de l'aumône.

L'apiculture, jointe à un faible travail, les mettra à l'abri du besoin : ils passeront d'un état nuisible à un état d'indépendance et d'aisance relative.

(1)

Il n'est pas jusqu'à ces hommes éprouvés par de grands chagrins, qui supportent avec peine le poids de la vie, craignant tous les jours de succomber à la tentation de s'en délivrer qui trouveront aussi dans les distractions, dans les occupations si attrayantes de l'apiculture, un adoucissement à leurs infortunes. Et au lieu de faire un lâche et coupable sacrifice de leur vie, ils l'emploieront à répandre autour d'eux les bienfaits de la culture rationnelle des abeilles (2). Le bienfait de l'apiculture aura donc le grand et précieux avantage de faire diminuer le nombre des suicides.

La pratique de l'apiculture en se généralisant aura encore pour effet de détourner les ouvriers des campagnes de la fréquentation des cabarets. Personne n'ignore que l'ivrognerie fait aujourd'hui de grands ravages non seulement dans les villes mais encore au sein des populations rurales. C'est là un grand mal social qui fait chaque jour de bien tristes progrès, sans qu'on ait pu jusqu'ici trouver un remède efficace à lui opposer. En inspirant aux ouvriers des campagnes le goût de l'apiculture, j'ai l'espoir qu'on parviendra à les détourner de cette habitude funeste qui met la dis corde dans les ménages et est souvent une cause de gêne ou de ruine pour les familles.

L'ouvrier villageois qui s'adonnera à la culture des abeilles trouvera moyen d'occuper ses loisirs si agréablement, soit à la garde de son rucher, soit en construisant lui-même le logement de ses abeilles, qu'il ne sacrifiera plus aucun temps à la dissipation.

Ainsi, outre le bénéfice que lui procurera la culture des abeilles, il lui reviendra un autre avantage pécuniaire résultant de cette industrie, en lui faisant éviter des dépenses inutiles et souvent nuisibles à sa santé. S'il se permet quelques récréations, il les prendra en compagnie de sa

(1) Ce n'est pas en assistant le pauvre dans sa misère qu'on le soulage véritablement : c'est en le retirant hors de cet état.

« La Bruyère. »

(2) Si la vie t'est à charge, cherche quelque bien à faire. Si cette considération te retient aujourd'hui, elle te retiendra demain, après-demain et toute ta vie.

« J. J. Rousseau. »

femme et de ses enfants et de manière à ne pas perdre de vue les intérêts de son rucher.

Ce ne sera pas un des moindres bienfaits de l'apiculture de resserrer et de fortifier les liens de la famille, qui tendent à s'affaiblir et à se relâcher de plus en plus.

On voit partout, dans les villages, s'ouvrir de nouveaux cabarets : le nombre s'en accroît de jour en jour, et cela sans doute, en raison du nombre croissant des consommateurs. Eh ! bien ! opposons à l'accroissement des cabarets, l'accroissement des ruchers. Faisons, au moyen de l'apiculture, la guerre à l'ivrognerie : c'est une habitude déplorable qui tend à se propager partout. C'est à l'apiculture que sera dévolue cette mission moralisatrice.

Bientôt, j'en ai le ferme espoir, les réunions cantonales prendront une grande extension : c'est le meilleur moyen de répandre partout le bienfait de l'apiculture rationnelle. Déjà M. Vasseur, instituteur à Bléquen, a fait l'application de ce système de propagation dans le canton de Lumbrès. De mon côté, j'ai fait aussi des démarches et je m'occupe activement de l'organisation de conférences dans mon canton. Je compte pour mener à bien l'œuvre commencée sur le concours de M. Dégrosillier de Saint-Aubin. Traditionnellement dévoué aux intérêts du pauvre et de l'ouvrier, il sera heureux de trouver là une nouvelle occasion de faire le bien, d'accomplir une œuvre philanthropique à l'égard de cette partie si intéressante de notre population cantonale. La grande influence qu'il y a acquise par ses bienfaits assure d'avance le succès de notre entreprise.

Pour que les conférences cantonales soient vraiment profitables à l'apiculture, elles ne doivent pas rester circonscrites dans quelques cantons, il faut qu'elles se répandent partout ; afin de répandre partout le système de la conservation des abeilles, et le bienfait de l'apiculture rationnelle.

Jamais une œuvre n'a été plus digne de l'approbation du gouvernement, n'a mieux mérité son appui et ses encouragements. Il s'agit ici d'une industrie particulièrement destinée à venir en aide aux pauvres, aux laborieux ouvriers des campagnes. Les ouvriers des campagnes concourent comme les ouvriers des villes à la grandeur et à la prospérité de la France ; ils doivent donc mériter le même intérêt. N'est-il donc pas malheureux de voir ces courageux ouvriers qui nous donnent non-seulement le miel, mais encore le pain et le vin, ces deux principes de la richesse nationale, les deux éléments de la force humaine, manquer eux-mêmes des choses les plus nécessaires à la vie ? L'apiculture mieux apprê-

ciée et surtout mieux pratiquée pourra leur venir en aide ; elle pourra améliorer leur sort et les attacher fortement au sol natal.

Qu'on en soit bien convaincu, c'est par le développement des petites industries qu'on parviendra à résoudre ce grand problème social : l'extinction du paupérisme. L'apiculture perfectionnée et agrandie aura une part très importante dans ce grand bienfait. Et un jour, grâce à cette industrie, à l'exemple, à l'impulsion qu'elle aura donnée aux autres industries qui en seront le corollaire, on ne verra plus le spectacle attristant de la mendicité s'offrir à nos regards. On pourra dire alors de notre belle France ce qu'on disait autrefois d'une petite république de la Grèce, que " personne ne saurait s'y plaindre de sa misère sans se faire à soi-même un reproche de sa paresse. "

P. DEVIENNE,

—*L'apiculteur.*

FEUILLETON DE LA SEMAINE AGRICOLE

CHEMIN DE LA FORTUNE.

PAR

HENRI CONSCIENCE.

VI

Ils prirent tout deux leurs fusils, montèrent entre les plis des roches et disparurent bientôt hors de la vue de leurs camarades.

Jean Creps, muet et morne, regardait tour à tour le gentilhomme endormi et son ami Victor. L'idée que celui-ci, en plongeant dans le puits, avait été atteint d'une maladie dangereuse, peut être mortelle, le remplissait de chagrin et de regret. Il maudissait tout bas le moment où il avait résolu de venir en Californie.

Enfin, il éclata en paroles passionnées et voulut faire comprendre à ses camarades que la soif de l'or avait fait d'eux des fous stupides et inhumains. C'était, à ses yeux, une folie téméraire d'avoir quitté sa belle patrie et dit adieu à ses parents et à ses amis, pour venir sacrifier, dans des pays étrangers, sa santé, son salut et sa vie en échange d'un peu d'or. Qu'avaient-ils trouvé au bout de tant de péril, maintenant qu'ils avaient réellement atteint un riche *Eldorado* ? Un puits dont on ne pouvait extraire l'or qu'en l'arrachant à la mort même ; un abîme qui exigeait dix ans de la vie d'un homme en échange de chaque poignée d'or. Et cette liberté, dont la perspective les avait poussés à entreprendre ce voyage, qu'était-elle ? Le règne de la cupidité, de la grossièreté, de l'insolence ; le droit illimité de la violence ; la sauvagerie, l'abru-

tissement de la nature humaine ; car ils n'avaient qu'à se regarder pour se dire que la créature la plus malpropre de la terre ne pourrait être aussi sale qu'eux, fouillant dans la boue, rongés par la vermine la plus dégoûtante, vivant et dormant côte à côte, sur un pied d'égalité et d'amitié, avec un homme ignoble, qui n'avait de l'homme que le nom. Oseraient-ils lever la tête s'ils retournaient jamais en Europe ? Le souvenir d'un pareil abaissement ne leur ôterait-il pas, avec la fierté du cœur, tout sentiment de leur dignité ? Ainsi, pour cet or maudit, ils auraient tout sacrifié, vertu, courage et santé !

A la fin de ce discours emporté, Creps conclut qu'ils devaient quitter au plus tôt cet endroit, avant que des malheurs ou des maladies imprévues rendissent quelques-uns de leurs compagnons incapables de retourner à San-Francisco. Mais Victor ni Donat ne voulurent entendre parler d'une semblable proposition. Ils rappelèrent à leur ami qu'ils avaient atteint le but de leur pénible voyage, que leur bonheur et celui de tous ceux qui leur étaient chers allaient se réaliser. Ce n'était pas au moment décisif, lorsque quelques jours de patience et de courage pouvaient les mettre en possession des trésors rêvés, qu'ils iraient rendre inutiles tous les mots soufferts.

Jean Creps était très-aigri, et il serait assurément resté dans ces mauvaises dispositions, si Roozeman ne l'avait convaincu qu'il était tout à fait guéri et qu'il sentait circuler dans tous ses membres une chaleur douce et agréable. Il se calma enfin et promit d'attendre encore le résultat de leur travail avant de parler de départ.

Sur ces entrefaites, le baron s'éveilla, se redressa et s'assit sur ses couvertures. Les Flamands lui demandèrent avec intérêt comment il se trouvait, et lui adressèrent des paroles amicales pour le consoler et lui inspirer du courage. Mais le pauvre baron semblait ne pas les connaître ni les comprendre. Il se croyait à Paris, dans une demeure somptueuse, entouré de domestiques et de serviteurs ; il donnait des ordres pour un diner princier, nommait les mets rares et les vins fins ; puis il assistait à une fête brillante, à une course de chevaux, à une partie de jeu ou à une orgie, et il se vantait de ses succès près des dames les plus nobles, de l'éclat de son nom et de la toute-puissance que lui assurait la possession de monceaux d'or.

Après avoir vainement tenté de détourner son esprit de ces illusions, ses camarades reconnurent que tout serait inutile en ce moment, et ils écoutèrent tristement et le cœur oppressé ses étranges paroles.

Lorsque Pardoes et le matelot revinrent à la tente, une heure avant la

tombée de la nuit, ils montrèrent à leurs camarades deux oiseaux aquatiques qu'ils avaient tués et qui ressemblaient à des bécasses. Il ne leur eût pas été difficile d'en rapporter une dizaine ; mais ils avaient employé leur temps à explorer la rivière pour voir si elle contenait aussi de l'or. Cet examen était resté sans résultat favorable ; excepté quelques paillettes sans valeur, ils n'avaient pas trouvé d'or. Il fallait donc limiter le travail au vallon où se dressait leur tente. Pardoes avait formé en route un projet qui leur permettrait d'amasser une grande quantité d'or. Ils endigueraient le lit de la rivière à l'endroit favorable, videraient quelques-uns des trous les moins profonds, et deviendraient ainsi maîtres des pépites, sans être obligés de se plonger dans une eau glaciale. L'ouvrage avanceraient lentement ; mais on ne s'exposerait pas à des maladies, et le succès serait certain. Pardoes, qui voulut relever le courage abattu de ses amis, parla avec emphase du résultat probable de leur entreprise, et fit briller à leurs yeux enchantés tant de milliers de livres d'or et de millions, qu'il remonta non-seulement leur moral, mais qu'il ralluma même l'enthousiasme dans leurs cœurs.

Le baron lui-même semblait revenir à la raison et avait des transports de joie chaque fois que le mot *or* sortait de la bouche du Bruxellois.

Pendant que les autres étaient occupés à plumer les bécasses, Donat comptait sur ses doigts et il s'écria avec enthousiasme :

—Perdre courage ! Nous partirons d'ici avec plus d'or que nous ne pourrions en porter ! Vous riez ? Calculez un peu avec moi. Je suppose qu'en travaillant bien chaque jour, nous ne trouvons que cinq livres d'or ; c'est peu, nous en trouverons davantage ; mais cinq livres, au bout d'un mois, en déduisant les dimanches, font, pardieu ! cent trente livres ! Nous avons déjà trente-quatre livres ; cela fait ensemble cent soixante-quatre livres. Supposons que nous ne restions ici que trois mois ; nous aurons alors quelque chose comme... comme beaucoup plus de quatre cents livres !... Ah ! mon Dieu ! c'est un château qui m'éblouit les yeux ! C'est comme un palais, avec une grande porte, un grand jardin, un grand étang, un grand escalier en pierre et une girouette d'or sur la tour. Il en sort un gros monsieur avec une belle dame à son bras ; ils sont vêtus comme le roi et la reine. Les paysans accourent, ils s'inclinent jusqu'à terre, ils saluent respectueusement, ils jettent leurs chapeaux et leurs casquettes en l'air et crient joyeusement : " Vive ! vive le baron Kwik ! Vive Anneken, sa baronne ! Hourra ! hourra ! "

Et Donat, surexcité par ses propres

paroles, s'applaudit lui-même dans sa grandeur. Un cri d'angoisse de Victor le rappela à lui, et il lut dans les yeux de son ami que celui-ci le croyait aussi fou que le baron. Il s'approcha de lui et lui dit à l'oreille, en riant :

— Ne craignez rien pour moi, bon monsieur Roozeman. Je ne suis qu'un benêt certainement ; mais le peu d'esprit que j'ai ne se brouillera pas si facilement ; ma cervelle est rivée à vis dans cette dure enveloppe !

Les deux bécasses étaient rôties. Jean Creps proposa de céder un de ces oiseaux au baron et à Victor, parce que, étant malades, ils avaient plus que les autres besoin de se restaurer. Tous y consentirent avec joie, excepté le matelot, qui exigea en jurant qu'on lui donnât sa part. On la lui donna ; il prétendit encore qu'elle était trop petite. Ses camarades, pour apaiser l'égoïste, lui cédèrent plus qu'il ne lui revenait ; ce qui ne l'empêcha pas, lorsqu'ils étaient déjà couchés sous la tente, de grommeler encore contre les mangeurs trop paresseux pour travailler.

VIII

LA TRAHISON

Le lendemain, une heure avant le lever du soleil, les chercheurs d'or étaient déjà à l'ouvrage. Sur la proposition de Pardoës, ils résolurent d'établir une digue semi-circulaire dans la rivière, afin de mettre complètement à sec la partie du lit comprise entre le bord et cette digue. Pour pouvoir espérer un résultat favorable, il fallait faire le cercle très-grand, et le Bruxellois estima que l'endigement ne serait achevé qu'après douze jours de rude labeur. L'endroit qui allait être mis à sec comprenait beaucoup de petites crevasses et de petites cavités au fond desquelles on voyait de loin briller l'or ; et si le bonheur voulait seulement un peu favoriser les associés, leurs peines seraient récompensées sans doute par la possession d'une quantité considérable de pépites.

Cet espoir leur rendit courage et sembla doubler leurs forces. Au prix de pénibles efforts, ils portèrent ou roulèrent du pied du rocher à la rivière d'énormes blocs de pierre qu'ils entassèrent en pile dans l'eau, en décrivant un arc de cercle comprenant quelques verges de terrain aurifère.

Le baron était bien décidément frappé d'une folie complète. Par moment, il paraissait comprendre qu'on s'échinait ainsi pour obtenir beaucoup d'or ; mais la plupart du temps il s'imaginait être à Paris, où on lui bâtissait un hôtel somptueux. Il travaillait alors avec activité et avec ardeur en portant de lourdes pierres sur ses épaules ; mais c'était uniquement pour donner l'exemple aux ouvriers, afin d'entrer plus tôt en jouissance de

sa magnifique demeure. Chacun respectait sa démence, excepté le matelot, qui prenait un plaisir cruel à irriter le malheureux et se moquait de lui, même lorsque le baron, ployant sous son fardeau, tombait et se faisait grand mal.

Jean Creps et ses amis avaient plus d'une fois reproché à l'Ostendais sa honteuse insensibilité et lui avaient défendu avec menaces de tourmenter le gentilhomme ; néanmoins, il ne laissait échapper aucune occasion d'insulter et de maltraiter méchamment le pauvre insensé, chaque fois qu'il était éloigné de ses compagnons.

Aussi longtemps que les chercheurs d'or travaillèrent près du bord et dans un endroit peu profond, ils ne rencontrèrent d'autres difficultés que le travail même ; mais, plus loin, dans la rivière, ils eurent à lutter contre le torrent impétueux, qui renversait dix fois en un jour l'ouvrage commencé et entraînait dans le gouffre les pierres amassées. Ils surmontèrent cependant cet obstacle en apportant un énorme quartier de roche. Ce travail exigea pendant quarante-huit heures la réunion de toutes leurs forces et de toute leurs adresses. Enfin, ils parvinrent à placer la pierre gigantesque au milieu de la rivière, au moyen de troncs de cèdres qui leur servaient de leviers et de rouleaux.

Elle défiait, inébranlable comme les rochers mêmes, le torrent furieux, et servait de boulevard à la plus grande partie de la digue qui devait encore être élevée autour d'elle.

A ce travail d'esclave, que les chercheurs d'or s'étaient imposé et qu'ils exécutaient avec une ardeur merveilleuse, des nègres africains mêmes auraient succombé en peu de jours ; mais la soif de l'or les frappait d'aveuglement et leur donnait la force d'étouffer la voix de leur corps qui demandait du repos.

Comme ils étaient obligés de marcher par moments dans l'eau glaciale de la rivière, ils avaient la plupart du temps les pieds gelés, tandis que leurs têtes brûlaient comme si leurs cerveaux étaient en feu.

Victor Roozeman ne paraissait pas bien portant ; depuis sa descente dans le puits, son visage avait gardé une pâleur extrême, et il avait sensiblement maigri en huit jours. Cependant, il assura à ses amis qu'il était en bonne santé et qu'il se sentait capable de travailler tout comme eux.

Les persécution continuelles de l'Ostendais avaient opéré peu à peu un changement défavorable dans la folie du baron. Il ne rêvait plus d'un château qu'on bâtissait pour lui ; son idée fixe lui faisait croire qu'il était la victime d'une cruelle tyrannie.

(A continuer.)

IMPORTANT POUR

CEUX QUI SE SERVENT D'HUILE POUR LES MACHINES.

L'HUILE EXTRA DE STOCK

EMPLOYÉE POUR LUBRIFIER, SURPASSE TOUS LES AUTRES HUILES COMPOSÉES AVEC DES SUBSTANCES ANIMALES, VÉGÉTALES ET MINÉRALES.

Nous sommes prêts à prouver sa supériorité, sur tous les autres Huiles maintenant employées pour les Machines, depuis l'Horloge ou la Machine à coudre, jusqu'à l'arbre le plus pesant pour les Bateaux à Vapeur. Voici en quoi elle excelle sur les autres huiles : —ELLE N'ADHÈRE PAS aux Machines qu'on peut ainsi tenir en bon état sans trop de trouble, et elle nettoiera les Machines auxquelles auraient adhéré d'autres Huiles. ELLE NE SE CONGÈLERA PAS OU N'ÉPAISSIRA PAS DANS LE TEMPS LE PLUS FROID. C'est une qualité de la plus haute importance, vu qu'une huile ne la possédant pas ne pourra lubrifier un arbre froid : Une huile semblable pourra être employée chaude, mais du moment qu'elle viendra en contact avec un arbre froid, elle se congèlera et ne commencera à lubrifier qu'à l'instant que la friction l'aura réduit à l'état liquide. En acquérant une température plus chaude, le "journal" s'étend et la boîte en souffre. Il est aussi possible d'employer de l'huile qui se figera sur un arbre froid, sans obtenir ce résultat comme il l'est de mêler de l'huile avec de l'eau. L'HUILE EXTRA DE STOCK POUR LES MACHINES LUBRIFERA LA MACHINE LA PLUS FROIDE DU MOMENT QU'ELLE Y SERA APPLIQUÉE. Cette huile est garantie être supérieure au blanc de b. laine ou à tous les huiles d'olive, à l'exception du "bolt cut oil."

Les ordres seront promptement exécutés, si on les envoie à

WINANS, BUTLER & CIE.
77, Rue Front, Toronto.

G. B. STOCK,
Seul agent pour la Puissance,
Brougham, Ont.

TEMOIGNAGE.

LES MACHINES DE JOSEPH HALL, }
Oshawa, Ontario 4 Avril 1870. }
GEO. B. STOCK, Ecr., Brougham.

CHER MONSIEUR,
Nous nous sommes servis de votre huile pour lubrifier, durant les quatre derniers mois, et je puis dire sans hésiter que c'est la meilleure que nous avons employée jusqu'ici. Elle est aussi à bon marché et dure plus longtemps qu'aucune autre huile. Nous avons mis en opération notre nouvelle Machine à planer du fer, de 14 pieds, durant 7 jours après l'avoir lubrifiée une seule fois ; elle tient les Machines claires et brillantes, nous ne désirons rien de mieux pour lubrifier.

Votre respectueux serviteur.
F. W. GLEN,
Président.

Brougham, Ont., 20 Octobre.

AUX ABONNÉS

DE

LA SEMAINE AGRICOLE

ET DE

LA MINERVE

Quotidienne, Semi-Quotidienne & Hebdomadaire

Afin de nous rendre au désir d'un grand nombre de nos Abonnés de la *Semaine Agricole* et aux différentes Éditions de *La Minerve*, nous entreprenons.

DE RELIER CES DIFFÉRENTS VOLUMES
AU
PRIX COUANT

POUR NOS ABONNÉS SEULEMENT.

Bureau de la MINERVE, }
Montréal, Juillet 1870 }

RAPPORT OFFICIEL DES DIVERS MARCHES DE LA P. DE QUEBEC

Fait spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 27 Octobre 1870.

Table with columns for locations (Montréal, St. Jean, St. Hyacinthe, Joliette, Beauharnois, Trois-Rivières, Sorel, Québec) and rows for various agricultural products (Farine, Grains, Viandes, Volailles, Gibier, Poisson, Légumes, Fruits, Divers, Laiterie, Bestiaux, Peaux, Fourrages).

NOUS PAYERONS AUX AGENTS.

Un salaire de \$35 PAR SEMAINE, ou nous allouons une forte commission pour vendre notre nouvelle Invention. Adresse.

J. W. FRINK & CIE., Marshall, Mich.

20 Octobre.

21-ep

PROVINCE DE QUEBEC

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporations pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées, que par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyé au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier de Con. Lég.

G M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 4 Juil.

24



AVIS.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

QUÉBEC, 26 Septembre 1870.

Il est donné avis que, conformément à la 56e règle de l'Assemblée Législative de la P. ovinee de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée le ou avant le vingt-quatrième jour de novembre prochain.

G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég.

21

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

DUVERNAY, FRÈRES

Nc. 10, RUE ST. VINCENT MONTREAL

\$1 par année, payable d'avance.